

ACTES

SÉMINAIRE

17 octobre 2019

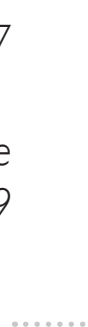


La révolution de la longévité Quelles conséquences pour nos villes ?

La révolution de la longévité Quelles conséquences pour nos villes ?

SÉMINAIRE organisé par le CAUE 17

*Halle aux Vivres - Citadelle de Brouage
le jeudi 17 octobre 2019*





Léon GENDRE

*Président du CAUE de la Charente-Maritime
Maire de La Flotte*



Le CNFPT est l'établissement qui accompagne les collectivités et les agents qui les composent pour imaginer, anticiper, développer et mettre en œuvre les politiques publiques de demain. Nous ne pouvons qu'accompagner ces journées qui sont dans la prospective. Le vieillissement est un phénomène que nous verrons s'accroître :

Nous avons perdu cette semaine le doyen français masculin. Des centaines, nous en compterons de plus en plus et c'est tant mieux. Mais dans quelles conditions ?

Le travail engagé par les collectivités avec les lois sur l'accessibilité et le handicap sera au cœur des enjeux pour faciliter la vie des doyens, des aîeux, au sein de notre communauté urbaine, quelle que soit sa taille ou sa géographie.

Cette année, le thème de notre séminaire est la révolution de la longévité. On pourrait s'étonner que le CAUE se penche sur ce problème.

Toutefois, la longévité suppose de vivre les dernières années de sa vie dans le confort. Et les statistiques nous prouvent que nombreuses sont les personnes du troisième, voire du quatrième âge, qui souhaitent rester au sein de leur maison. Chacun veut garder ses habitudes, rester proche de ses voisins, être au sein de sa commune. Oui, mais l'habitat est-il adapté ? La commune elle-même est-elle adaptée ?

On revient donc à ce qu'est notre vocation : éviter l'évasion vers les zones périurbaines et revitaliser les centres-bourgs. C'est-à-dire permettre à chacun de vivre dans les meilleures conditions.

C'est ce que nous allons essayer d'aborder. Les intervenants vont nous expliquer quelle est la recette, particulièrement pour nous, les élus. Comment adapter nos centres-villes, contrer l'évasion et éviter le désert à l'intérieur des bourgs ?

Sébastien NANI

Directeur du CNFPT - Antenne de Charente-Maritime

Le vieillissement, une question d'urbanisme.

Michel GALLICE / Architecte-Urbaniste, Directeur du CAUE 17

page 3

La révolution de la longévité : une nouvelle politique des âges de la vie.

Pierre-Henri TAVOILLOT / Philosophe - Sorbonne Université, Président du Collège de philosophie

page 5

Adapter les territoires au vieillissement, une mutation à appréhender.

Sylvia ROSALES-MONTANO / Socio-économiste et Urbaniste,
Directrice d'études - Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise

page 13

Logement social et troisième âge.

Dominique RABELLE / Présidente de Habitat 17, Office public de l'habitat de la Charente-Maritime

page 19

Expériences et dispositifs. Méthode, moyens et ingénierie d'accompagnement.

Bruno CHAPTAL / Directeur territorial - Caisse des Dépôts et Consignations

page 25

Yann LE DIMÉET / Architecte conseil - CAUE des Deux-Sèvres

page 27

Pascal PAOLI / Directeur de la Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés

page 30

Lionel RIZZO / en charge du parc privé et de la politique de l'habitat DDTM de la Charente-Maritime / ANAH

page 33

Société de la longévité et politique urbaine.

Royan, ville amie des aînés.

Patrick MARENGO / Maire de Royan, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

page 36

Société de la longévité et politique urbaine.

Lutter contre la solitude : les solidarités de proximité.

Atanase PÉRIFAN / Président de la fédération Européenne des Solidarités de proximité

page 41

Synthèse de la journée.

Pierre-Henri TAVOILLOT

page 46



Le vieillissement, une question d'urbanisme

En 2035, les personnes ayant plus de 60 ans devraient représenter 31% de la population française (21% en 2007), et celles âgées de plus de 75 ans 13,6% (8,5% en 2007). Dès 2030, on comptera en France 4 millions de plus de 85 ans. Il me revient de poser la question : le vieillissement, une question d'urbanisme ?

Nous vivons un moment historique où quatre générations cohabitent. Et nous sommes seulement à l'orée de la prise de conscience de l'ampleur de cette transition démographique. Par ailleurs, ne vieillissant plus comme jadis, nous assistons à un brouillage des âges.

L'adaptation de l'espace public urbain est indispensable pour répondre à ce défi du vieillissement. Dans l'idéal, c'est une ville dense, qui réalise de multiples micro-adaptations pour permettre à la personne âgée d'être mobile et de participer à des activités sociales le plus longtemps possible qui serait plébiscitée.

On parle de revitalisation des centres-bourgs. Les aménagements devraient offrir de multiples services : commerces de proximité, activités de loisirs, services de soins, pharmacie... et en faciliter l'accès grâce à des systèmes de transport ou de voirie piétonne efficaces. En d'autres termes, il faudrait penser avec ses pieds. Cette transition démographique est également une opportunité pour un développement économique qualitatif et soutenable, en particulier parce qu'il s'appuie sur les emplois de services et sur la créativité technologique et sociale.

Le logement occupe une place particulière dans ce changement. L'enjeu de son adaptation apparaît comme un levier majeur de la silver économie, répondant à la fois à l'attente des seniors de vivre à domicile et à une équation économique devant être supportable pour les personnes mais aussi pour les collectivités.

Michel GALLICE

Directeur du CAUE 17

La transformation rapide des temporalités familiales a aussi à voir avec l'allongement de la vie. Elle joue sur les parcours biographiques individuels. Les vies plus longues laissent plus de temps aux couples d'évoluer, de s'éloigner, de se recomposer. Une vie plus longue implique une vie plus saccadée et plus mélangée. On passe d'une vie linéaire à une mosaïque faite de moments, d'évènements, d'allers et retours pouvant déboucher sur l'isolement, la solitude. Ce dernier point n'est pas le moindre et peut se révéler autrement plus complexe qu'un aménagement urbain.



La révolution de la longévité

une nouvelle politique des âges de la vie

Pierre-Henri TAVOILLOT

Philosophe - Sorbonne Université
Président du Collège de Philosophie

Je voudrais aborder cette question d'une manière non habituelle et considérer qu'avec l'allongement de la longévité ce n'est pas seulement la dernière période de la vie qui est concernée, mais tous les âges de la vie. Et considérer également qu'on a peut-être tort d'aborder cette question sans se poser celle, philosophique par excellence, du sens de la vie.

Quand on parle de révolution de la longévité, on a le sentiment qu'on a gagné de la vie, à la fin. si on prend l'espérance de vie : en 1900, elle est de 40 ans et aujourd'hui de 80 ans environ. Cela veut dire qu'en 100 ans nous avons gagné une vie. Ce chiffre est très spectaculaire.

Mais les chiffres sont un peu trompeurs. En l'occurrence, la faiblesse de l'espérance de vie en 1900 tient surtout à la mortalité infantile. Une fois la zone problématique du bas-âge passée, on avait de bonne chance d'arriver au terme d'une carrière longue. Les vieux ne sont pas une invention moderne. Ça fait longtemps qu'on vieillit.

On a le sentiment que c'est surtout cette dernière période qui est impactée par cette question de la longévité. Or, en vérité, ce n'est pas seulement cette dernière période, ce sont tous les âges de la vie. Nous devons impérativement prendre conscience de ce brouillage des âges.

Prenons les choses à l'état de nature, à l'état quasiment original, pour bien prendre conscience de ce contraste. À l'état de nature, l'humanité néolithique connaît deux âges : l'enfance et l'âge adulte. Il n'y a pas de jeunesse, pas de vieillesse.

Pas de jeunesse parce que c'est l'âge où je suis capable de procréer mais je n'en ai pas le droit ou je ne veux pas. Pas de vieillesse parce qu'évidemment, à l'état de nature, les gens meurent.

Toutes les civilisations humaines se caractérisent par l'invention d'une jeunesse. La jeunesse c'est pouvoir procréer mais ne pas en avoir le droit. Pendant cette phase, je vais faire des choses

que Freud appelle la sublimation, je vais faire des poèmes, je vais écrire mon journal intime, je vais faire de la philo (les philosophes sont des gens qui ne vieillissent jamais grâce à cela). Dans cette phase de moratoire, je vais créer de la culture. L'énergie sexuelle dérive, d'une certaine façon, et s'oriente vers de la création culturelle. C'est l'invention de la jeunesse.

Puis, c'est l'invention de la vieillesse, l'idée que cet âge, au-delà de l'âge adulte, est un âge qui peut être utile à une collectivité. En quoi ? Pour les hommes, on le voit à peu près, c'est l'âge des patriarches. C'est très pratique pour arbitrer les conflits, les conflits des jeunes, les conflits des adultes. Les vieilles femmes, à quoi servent-elles ? Elles servent à raconter des histoires, à transmettre la culture créée par les jeunes.

Les civilisations humaines se caractérisent par quatre âges de la vie, contrairement à l'état de nature où il n'y en a que deux. La jeunesse, création de la culture, et la vieillesse, transmission de la culture et arbitrage des conflits.

Ce qui caractérise l'histoire plus récente c'est que ces deux âges, inventions culturelles, ont considérablement augmenté. C'est-à-dire que la longévité ne concerne pas simplement la vieillesse (on est vieux plus longtemps) mais aussi la jeunesse (qui s'est accrue considérablement).

Prenons un repère basique : dans une société traditionnelle, comme on dirait sauvage ou primitive, la jeunesse dure trois jours. C'est ce que l'on appelle l'initiation : on retire les enfants à leur mère quand le moment est venu (c'est la collectivité qui décide), on les isole, on les initie aux choses importantes de la vie (la chasse, la magie...), on leur fait deux ou trois misères et on les remet dans la collectivité ; ils ont changé.

Aujourd'hui, la jeunesse dure 15 ans, de 13 à 30 ans. La jeunesse est devenue une phase beaucoup plus longue. On sort de l'enfance de plus en plus tôt et on entre dans l'âge adulte de plus en plus tard. Certains disent qu'à bien des égards on n'y entre jamais.

30 ans c'est le chiffre retenu par l'INSEE pour identifier un vrai basculement des comportements ; la naissance du premier enfant marque un vrai basculement des comportements.

De l'autre côté, nous connaissons une vieillesse plus longue. L'espérance de vie augmente et il y a pluralisation des phénomènes de la vieillesse. La vieillesse se dit en plusieurs sens et elle n'est évidemment plus la même. Plus de 60 ans, c'était vieux. Aujourd'hui ce n'est pas vieux. On part pour une autre tranche de vie. La relativité de la vieillesse est tout à fait considérable.

Le schéma est singulièrement complexe. Cette évolution entraîne une sorte d'incertitude sur tous les âges de la vie. Qu'est-ce qu'un enfant ? Pourquoi grandir ? Qu'est-ce qu'un adulte ? Vieillir, à quoi bon et pour quoi faire ?

La totalité de la séquence de vie est aujourd'hui soumise à des interrogations profondes. La longévité n'est pas un phénomène mécanique qui tombe du ciel, c'est quelque chose qui touche nos existences. Si on fait un traitement purement économique ou matériel de cette vieillesse, on peut manquer le cœur du problème.

Face à ce brouillage des âges, il y a en général deux scénarios avancés. Ils correspondent aux deux sens du mot brouillage.

Brouillage ça veut dire que les choses deviennent floues. Ce

que l'on appellerait la fin des âges. Après tout, est-ce qu'il y a encore des âges de la vie ? On peut très bien se dire que ce qui importe aujourd'hui c'est d'être soi-même, peu importe son âge.

Il faut, surtout, ne pas faire son âge. Les enfants veulent être des ados de plus en plus tôt. Ils ne veulent pas faire leur âge. Les jeunes, quoi qu'on en dise, aspirent à l'autonomie, c'est-à-dire un peu à être adultes. Les adultes ne veulent pas vieillir. Et les vieux veulent rester jeunes.

Personne ne veut faire son âge. Jadis, il y avait un courtisan plein d'esprit qui parlait d'une courtisane un peu sur le retour. Il disait, un peu sous forme de compliment : elle est tellement paresseuse qu'elle ne veut même pas faire son âge. Nous y sommes tous : ne pas faire notre âge. C'est évidemment très déstabilisant cette idée qu'au cours de la vie et à chaque étape nous soyons différents de nous-mêmes.

La fin des âges c'est aussi l'idée que nous ayons à chaque âge les qualités de tous les âges. Nous voudrions avoir l'innocence imaginative de l'enfant, la vitalité révoltée de l'adolescent, la responsabilité de l'adulte et la sagesse du vieillard. Mais avec, comme repoussoir, la dépendance naïve du gamin, l'âge ingrat de l'ado, peut-être le cynisme des adultes et la décrépitude égoïste des vieux.

On voudrait avoir, à chaque âge, le meilleur mais sans le pire.

Faisons un petit sondage dans la salle. Qui est adulte ? Qui est jeune ? Les enfants, y a-t-il des enfants ? Est-ce qu'il y a des vieux dans la salle ?

Vous voyez, c'est symptomatique du brouillage des âges : j'ai vu un certain nombre de personnes lever la main plusieurs fois. Évidemment, le sens de ces âges peut varier mais nous le voyons bien : nous ne savons plus très bien ce que cela veut dire, ni quelles sont les étapes qui scandent l'existence.

Allons-nous vers la fin et la disparition des âges de la vie ? C'est une vraie question, une mutation anthropologique.

Dans toutes les sociétés humaines connues, il y a un discours qui prend l'individu par la main et lui dit : tu vas en passer par ces étapes ; ta vie que tu crois extrêmement originale a déjà été vécue des millions de fois, ne cherche pas à être original, voilà exactement ce qui t'attend, étape par étape. Cela s'appelle les rites de passage. Serions-nous la première civilisation de toute l'histoire de l'humanité qui dirait à l'individu « débrouille-toi » ? Sommes-nous condamnés à vivre notre vie sans carte ni boussole, avec ce que cela a de formidablement enthousiasmant du point de vue de la liberté mais aussi de formidablement angoissant du point de vue de la fragilité ?

À ce premier scénario on peut opposer un second qui correspond au deuxième sens du mot brouillage.

Le brouillage c'est aussi lorsqu'on se brouille, quand les générations se brouillent : scénario assez tentant lui aussi, assez explicatif d'une guerre des générations. Une guerre des générations qu'on peut décliner de plein de manières.

Par exemple : une génération 68, qui a bénéficié des allocations familiales quand elle était jeune (c'était la première fois). Elle bénéficie aujourd'hui d'une excellente retraite. Les soixante-huitards sont gros, ils sont au pouvoir, ils sont en pleine forme, ils ne lâchent rien. Il sont tout mangé sur les deux générations qui les encadrent : celle qui avait connu les guerres sans protection sociale particulière et les jeunes d'aujourd'hui qui ont bien du mal à rentrer dans la carrière parce que les ascendants tiennent

les places. C'est un schéma possible de guerre des générations. Autre schéma possible : une génération d'adultes qui a développé la productivité, qui a pollué la planète, a endetté le pays, pour un bien être réel mais qui laisse la note à la génération qui suit.

Autre possibilité de conflit de générations : des actifs qui bossent, avec un agenda hyper booké, qui sont en train de payer des étudiants qui n'ont pas tellement envie de rentrer dans la vie adulte trop tôt, qui font durer leurs études, et des vieux qui ont un excellent niveau de vie et qui sont en train de se lancer dans une nouvelle carrière, voyagent et mènent une vie formidable.

Toutes les générations ont, d'une certaine façon, de bonnes raisons de se plaindre. Qu'on soit jeune parce que les vieux nous empêchent de rentrer dans la vie. Qu'on soit adulte, parce que sur nos épaules pèse le poids de toutes les autres générations. Qu'on soit vieux parce que la solidarité à l'égard du grand âge qui existait dans les sociétés traditionnelles tend à se distendre dans les sociétés modernes. Nous aurions tous de très bonnes raisons d'entrer en guerre.

Justement, ce qui est intéressant c'est que ce n'est pas le cas, quoi qu'on en dise. La guerre des générations, on en parle beaucoup, mais on ne la voit jamais (ou très peu, ponctuellement). Socialement, on ne la voit pas. Au contraire, signe de nos sociétés contemporaines (et on peut s'en réjouir), le lien intergénérationnel tend à se renforcer. Nous sommes attentifs à cette transmission générationnelle, à cet échange intergénérationnel. Ça donne du sens à nos existences. Nous ne sommes pas du tout dans une guerre.

On peut dire que le vieillissement est un vrai problème mais ce qui me frappe aujourd'hui bien davantage c'est l'ampleur de la mobilisation sur ce problème. Des séminaires comme celui que vous organisez ici, il y en a partout. Notre société déploie, pour penser ce phénomène, pour le concevoir et l'imaginer, une énergie phénoménale. Ça ne veut pas dire qu'on a les solutions, ça veut dire qu'on a conscience des problèmes. Avoir conscience des problèmes est déjà le début de la solution. Nous sommes dans une situation où le vieillissement est un vrai problème, mais nous ne l'abordons pas comme étant battus.

J'étais il y a quelques temps, dans une même journée, à un débat sur l'Éducation Nationale, le matin, et à un débat sur l'aide à domicile, l'après-midi. La différence de ton m'a frappé. On pourrait penser que le monde de l'éducation est un monde dynamique, l'avenir étant en jeu, et que les grandes et belles idées c'est là qu'on les aurait. Non, l'Éducation Nationale est totalement figée. Les choses sont littéralement bloquées. Je suis sorti de ce débat désespéré tant l'idéologie et les idées absurdes bloquaient la discussion. L'après-midi, je vais au débat sur l'aide à domicile et là : inventivité, dynamisme, créativité, investissement. Je suis bluffé.

De ce point de vue, la question du vieillissement est entrée dans notre échelle de problématiques de manière extrêmement dynamique. Je trouve que c'est une très bonne nouvelle. Ça veut dire qu'on peut s'appuyer sur cette force, pour construire des solutions intelligentes et inventives.

Brouillage des âges (fin des âges de la vie), brouillage des âges (les âges se brouillent entre eux) : les deux scénarios sont

exactement inverses. Il faut choisir l'un ou l'autre. En vérité, je n'en choisirais aucun car ils me paraissent l'un et l'autre assez erronés.

Ponctuellement vrais, bien entendu, mais regardons autour de nous : les jeunes sont jeunes, les enfants sont enfants, les adultes font le boulot et il existe des vieux qui ne rechignent pas à vieillir et ne trouvent pas ça si catastrophique. Il n'y a pas de guerre des générations parce que le lien intergénérationnel est réinvesti.

Alors, quels sont les phénomènes qui expliquent ce brouillage des âges que nous connaissons aujourd'hui ?

D'abord, nous ne savons plus très bien ce qu'est un adulte. En fait, le brouillage des âges c'est le fait que la définition de l'adulte est aujourd'hui devenue assez incertaine. D'où une confusion : l'adulte était censé être l'âge de référence, la grande personne qui permettait de donner sens à la totalité de l'existence. Je vous ai posé la question « Êtes-vous adultes ? ». Tout le monde n'a pas répondu oui.

Si cet âge de référence disparaît, tous les autres âges deviennent un peu indéterminés. C'était l'âge arbitre, celui qui fait le pivot du lien intergénérationnel. Si cet âge est moins clair, oui, on peut alors être tenté par la guerre.

Qu'est-ce qui fait que nous sommes entrés dans une crise de l'âge adulte ? Qu'est-ce qui fait que la question du sens du vieillissement devient incertaine ? Trois éléments décrivent cette crise.

Le premier est un élément un peu civilisationnel. Dans une société traditionnelle, c'est le passé qui donne sens au présent. Ce qui caractérise les sociétés traditionnelles c'est qu'il y avait de grands ancêtres qui nous ont tout donné. La seule chose à faire dans notre vie est d'imiter, de répéter et d'hériter. On ne change rien, on ne se pose aucune question.

Je lisais récemment le livre de Nelson Mandela « Un long chemin vers la liberté », un livre très intelligent. Il raconte comment lui, petit, fils de chef de tribu africaine du sud, est brutalement projeté à la mort de son père dans le monde des blancs. Ce qui le stupéfie le plus c'est qu'il arrive dans des familles où les enfants n'arrêtent pas de poser des questions. Et les parents y répondent.

Pourquoi la nuit est noire ? Pourquoi il faut aller se coucher ? Pourquoi il faut manger ? Les enfants n'arrêtent pas de poser des questions, surtout au moment du coucher. Nelson Mandela dit que dans les sociétés traditionnelles, dans les tribus, les enfants ne posent pas de questions : on regarde les adultes, on regarde comment ils font et on fait comme eux. Le clivage est net.

Jadis, le slogan d'Hugo Boss était « N'imité pas, innove ! ». Dans les sociétés traditionnelles c'est « N'innove pas, imite ! ». Pour cela, les sociétés traditionnelles ont besoin de beaucoup d'énergie. Bloquer l'innovation n'est pas une mince affaire.

Nous, nous sommes dans des sociétés où il faut innover, tout le temps. L'idéologie c'est de ne rien imiter, jamais (ce n'est pas ce que l'on fait, en vérité on imite beaucoup).

Si vous dites « N'innove pas, imite ! », ça veut dire que le passé est la valeur. Les vieux sont alors valorisés parce que plus proches du passé. Vieillir est formidable. En vieillissant, vous vous rapprochez de la source du sens.

Nous sommes des sociétés modernes qui considèrent que,

grosso modo, demain sera mieux (c'est un peu contesté aujourd'hui). Nous sommes des sociétés de la modernité et de l'innovation et les enfants et les jeunes incarnent le futur. Donc il faut rester jeune, voire enfant. L'adulte n'est pas là. L'adulte est déjà un vieux, un mort.

Voyez en quel sens notre idéologie moderne nous condamne à considérer que la vieillesse est un non-sens. Le vieux c'est le ringard. En vérité c'est un peu plus compliqué mais vous voyez dans quel sens et la vieillesse et l'âge adulte sont dévalorisés, par nature, dans une société organisée par le futur.

Le deuxième élément c'est que ces nouveaux âges de la vie qui encadrent l'âge adulte ont crû considérablement. La jeunesse est devenue interminable et la vieillesse est devenue dorée, c'est un âge d'or. La première phrase que dit un retraité c'est « Je n'ai jamais été aussi occupé que depuis que je suis à la retraite ». La retraite est un nouvel âge d'or, une nouvelle phase de l'existence ; pas une phase où l'on renonce mais où commence une autre vie débarrassée des contraintes familiales : les enfants sont partis, on a une retraite satisfaisante (pas exceptionnelle mais c'est l'image qu'on en a).

Quand mon grand-père a pris sa retraite, il s'est acheté une canne et une pipe. Il marchait très bien et n'avait jamais fumé mais il a pris l'uniforme du retraité. Aujourd'hui, quand votre collègue part en retraite, achetez-lui une canne et une pipe... ça va être certainement mal pris. Au contraire, il faut lui offrir un VTT, un stage d'alpinisme... c'est une nouvelle carrière, on n'est pas vieux.

Vous avez un âge qui augmente, la jeunesse, un âge qui devient doré, une nouvelle adolescence, les retraités et, entre les deux, l'âge adulte qui se réduit comme peau de chagrin. C'est un âge où il faut tout faire, en un minimum de temps : il faut faire famille, bosser, éduquer les enfants, réussir sa vie dans tous les niveaux. C'est extrêmement tendu. Si vous ne réussissez pas vos objectifs de vie dans cette période, vous déprimez. Et si vous les réussissez, vous déprimez parce que vous n'avez plus rien à espérer. C'est la crise du milieu de la vie. L'âge adulte est une crise.

Le troisième élément, extrêmement impressionnant, nous est arrivé dans les 50 dernières années.

Petit point de repère : en 1896, Léon Bourgeois, grand républicain français, défenseur du solidarisme, se voit confier la mission de penser l'enseignement secondaire. La République avait réussi l'enseignement primaire, il s'agit de savoir quoi faire de cette jeunesse qui commence à apparaître. Cet âge commence à grossir, il est un peu inquiétant. On va donc trouver un enseignement pour cette jeunesse. Quel est l'objectif de cet enseignement ? Le primaire cherche à fabriquer des citoyens, c'est très clair. La jeunesse, c'est quoi ? Qu'est-ce qu'on va faire en plus ?

L'objectif de Léon Bourgeois c'est de dire qu'on va fabriquer des adultes ; pas simplement des citoyens mais des adultes. Dans son discours de 1896, Léon Bourgeois explique qu'un adulte c'est un père de famille, un travailleur, un soldat, un citoyen.

Je ne sais pas si vous l'avez remarqué mais il manque quelqu'un dans le portrait. Il manque la femme. En 1896, la femme n'est pas un adulte comme un autre.

En 1965, dans les débats parlementaires autour de l'avortement et de la contraception, la femme n'est pas un adulte comme un autre ; on utilise systématiquement comme équivalent d'âge adulte « âge viril » (*Ætas virilis*).

Ce qu'il s'est passé depuis 55 ans, sur le plan juridique, c'est que la femme est devenue un adulte comme un autre. C'est une révolution. La condition de la femme a davantage changé ces 50 dernières années que dans toute la période de l'humanité antérieure. L'impact sur l'âge adulte est massif. Il y a 100% d'adultes en plus.

L'image de l'adulte aussi a changé. La femme pouvait auparavant atteindre une certaine forme de perfection dans son statut d'épouse ou de mère mais, dans son statut d'adulte de plein exercice, jamais. C'est devenu le cas aujourd'hui. Et c'est bouleversant.

Bien évidemment il y a encore plein de choses à faire mais la révolution du féminin a eu lieu. L'homme n'est plus exactement le même adulte qu'il y a 50 ans, il a changé. Il a incorporé dans son « adultité », si je puis dire, des éléments plus féminins : une attention nouvelle aux questions familiales, à l'affection, le fait de parler. Il n'est plus celui qui fait face, qui part à la chasse ou au boulot et ramène de l'argent pour faire vivre sa famille. Il intègre qu'une famille c'est aussi une communauté affective, ce qui était un trait plus féminin par le passé. L'adulte mâle est devenu un adulte féminin en ce sens, de la même manière que la femme a incorporé des traits masculins.

Le bouleversement est là, aussi. Mais c'est une bonne nouvelle. Si l'âge adulte est en crise c'est que l'âge adulte est une crise, une crise existentielle. L'âge adulte est une crise existentielle, crise du milieu de la vie, et une crise de croissance. Et cette crise est une formidable opportunité.

Cela engage aussi une interrogation sur le vieillissement. Pourquoi vieillir ?

Le sens du vieillissement, dans une société organisée par l'innovation, par l'urgence, où peut-on le trouver ?

Je vais prendre un tout petit peu de recul pour raconter une ancienne querelle philosophique, une querelle sur le vieillissement. Cette querelle posait la question du sens du vieillissement.

Nous sommes au VII^e siècle avant Jésus Christ. Il y a à l'époque un poète fameux qui habite en Ionie et s'appelle Mimnerme de Colophon. Ce poète fait un poème où il réinvestit un mythe de la mythologie grecque, le mythe d'Aurore.

Aurore est une déesse. c'est la jeunesse incarnée. Comme toutes les déesses, elle est sublime, très belle. Elle tombe amoureuse d'un jeune et beau mortel, Tithon. Ils se mettent en couple, comme on dirait aujourd'hui. Mais Aurore voit bien le problème : ça ne va pas durer, non pas parce que leur amour disparaîtra, mais parce Tithon est mortel.

Elle décide donc de se rendre chez Zeus avec une demande particulière : qu'il accorde l'immortalité à Tithon. Zeus, avec un petit sourire, lui accorde l'immortalité.

Aurore est contente. Mais elle s'aperçoit assez vite qu'elle a oublié le complément indispensable à l'immortalité : l'éternelle jeunesse. Elle se retrouve assez rapidement avec un Tithon qui, certes, est immortel mais impropre à l'usage : Tithon se rabougrit, se rétrécit. Une version du mythe dit même qu'à la fin de sa vie il devient une plante aromatique. Tithon vieillit inexorablement et surtout éternellement, ce qui est la catastrophe absolue.

Mimnène de Colophon conclut « Cette vieillesse est pire que la mort, puisqu'en atteignant un certain âge (pour lui c'est 60 ans) mourir très vite ». Voyez, la détestation de la vieillesse n'est pas nouvelle.

Ce qui est intéressant c'est que, de l'autre côté de la mer Égée, le grand fondateur de la démocratie athénienne, Solon, le sage, reçoit ce poème. Il a, à l'époque, 80 ans. Il est respecté unanimement comme étant sage, comme étant le législateur d'Athènes. Et il n'est pas du tout d'accord avec la fin de ce poème. Il pense que la vie n'est pas foutue à cet âge-là et trouve que la vieillesse a du sens. Il propose de changer la fin du poème, disant « En vieillissant, je continue d'apprendre ». Cette petite phrase va donner lieu à une gigantesque querelle philosophique. Elle s'organise de cette manière : vieillir, pour ou contre ?

C'est intéressant, sur la question du vieillissement, tout est là. Socrate, Sénèque, Nietzsche, Rousseau, tous ces philosophes vont traiter de ce sujet. C'est le rapport humain à la vieillesse. Qu'est-ce que la vieillesse nous fait, en positif ou en négatif ?

Le premier contre c'est Aristote. Selon lui, la vie est comme un arc, avec un sommet qu'il identifie exactement : 35 ans pour le corps, 49 ans environ pour l'esprit. Certes, selon Aristote, il nous arrive d'admirer de sages, d'énergiques et beaux vieillards. Mais, en réalité, ce que nous admirons en eux c'est la sagesse, l'énergie et la beauté qu'ils ont en dépit de la vieillesse, c'est leur manière de résister à la vieillesse. La vieillesse, on ne l'admire jamais.

Il y aurait donc un sommet de la vie au-delà duquel, comme dirait Romain Gary, votre ticket n'est plus valable. Il y a décadence irrémédiable vouée au non-sens.

Pas du tout, dira Cicéron qui écrira un magnifique texte « Pourquoi vieillir » (*De Senectute*). Le vieillard, dit Cicéron, est débarrassé d'un certain nombre de pulsions, de passions qui l'empêchent de vivre. Il se concentre sur l'essentiel, il a de l'expérience donc il fait plus et mieux.

Très belle image qu'on retrouvera dans le sage qui sculpte sa propre statue. Pour les grecs anciens, la statuaire est un art qui enlève : vous avez un bloc de marbre, dans lequel il y a déjà la forme, et l'art du statuaire est de retirer le superflu pour faire apparaître la forme. Il en va de la vie de la même manière : toute notre vie nous passons notre temps à nous débarrasser du superflu pour retrouver la quintessence de notre personnalité. La vieillesse est donc formidable car c'est le moment où nous atteignons la perfection de notre personnalité.

C'est un peu confirmé par les théories de l'économie du bonheur aujourd'hui. Les économistes du bonheur, comme ma collègue Claudia Senik à la Sorbonne, parlent d'une courbe en U. Quand on interroge les gens « Êtes-vous heureux ? »,

on voit qu'ils sont assez heureux vers 13, 14 ans et puis ça baisse ensuite. Ça baisse jusqu'à 40 ans et ça remonte jusqu'à 75 ans qui est un autre maximum du bonheur. Ensuite, ça baisse encore. C'est la courbe en U, exactement inverse de la courbe d'Aristote.

D'autres réagissent en parlant d'hypocrisie. Nous dire que le vieux est sage... ça dépend. Le vieux défend la tranquillité, défend l'ascèse. Il défend la tranquillité parce qu'il est fatigué. Il défend l'ascèse parce qu'il n'a plus d'appétit. Il transforme en qualités les vices de son âge.

Le vieux c'est celui qui dit aux jeunes « Restez assis, lisez des livres, ne bougez pas, n'allez pas dans la nature, restez tranquilles » parce qu'il essaie de transformer sa propre maladie en santé. Le vieux serait donc un véritable hypocrite.

D'autres, comme Rousseau, vont dire « Oui, je sais que ma vie est un peu déclinante mais, dans ce moment de mon existence qu'est la vieillesse, il y a des vertus, on change de rythme ». On a passé toute sa vie à grandir, on peut commencer à s'élargir. Le corps fonctionne comme cela. Pour l'esprit, il pourrait en aller de la même manière. Il y a une saveur automnale de la vieillesse dont il ne faut pas se priver.

Qui a raison dans cette querelle ? Personne ou, plus exactement, tout le monde.

Il est intéressant de voir que nous tous, quand nous commencerons à atteindre cette vieillesse, nous en passerons par là. Nous allons trouver que la vieillesse est vraiment un déclin mais, en même temps, qu'elle a des avantages. Qu'elle constitue une sorte d'hypocrisie par rapport à notre existence. Qu'elle est l'occasion d'un approfondissement de notre être.

On dit souvent que, dans les phases de deuil, il y a quatre périodes : le déni, la colère, la négociation et l'acceptation.

Ces quatre éléments sont d'ailleurs repris par les entreprises de cosmétique de luxe pour valoriser leurs produits. Certains produits occupent la niche du déni, « Non, vous n'êtes pas vieille ». D'autres mettent en œuvre la colère, « Vous êtes vieille et ça vous emmerde, on va vous aider ». La négociation, « Vous êtes un peu vieille mais vous pouvez être jolie » et l'acceptation, « Vous êtes vieille mais ça vous va très bien ». Pardon pour le côté peu élégant mais vous voyez bien qu'il y a, entre le marché des cosmétiques et la sagesse de la vieillesse, des corrélations. Et ça se joue au niveau mondial : on perçoit en Chine, au Japon, aux États-Unis comment ce rapport au vieillissement s'exprime, dans des cultures très différentes mais avec pourtant un élément universel.

Vous le voyez, cette querelle de la vieillesse n'est pas nouvelle. Mais des choses ont changé.

D'abord, l'âge où on est vieux. À quel âge devient-on vieux ? Pour les français interrogés par sondage c'est 75,4 ans. Mais ils ajoutent immédiatement quelque chose que les sondages oublient : « Ce n'est pas une question d'âge ». Oui, c'est une question existentielle. C'est un moment de la vie où l'on se dit « Tiens, je deviens vieux ». En général, vous êtes dans le bus et quelqu'un se lève et vous vous dites « D'accord, je comprends »

ou au moment de l'apparition des premiers cheveux blancs. On ne se voit jamais vieux. C'est le moment où l'on vit le premier jour du reste de sa vie. On a passé sa vie à vouloir grandir. Il y a la crise du milieu de la vie et puis on se dit qu'on peut faire autre chose, regarder le monde différemment, peut-être moins vite.

Ensuite, la vieillesse est devenue plurielle. Tous les âges se sont un peu fragmentés. Il y a la vieillesse où l'on est âgé sans être vieux, l'âge de la retraite. Il y a la vieillesse qui correspond à la vraie vieillesse, marquée par deux syndromes : le rétrécissement et le glissement. Le rétrécissement c'est l'idée que votre univers devient un peu plus étroit. Beaucoup d'amis meurent, c'est très douloureux, vos enfants sont partis et vous avez le sentiment que votre univers se restreint. Le glissement c'est que quand vous avez un pépin, il est de plus en plus difficile de remonter la pente. Il faut soit accepter la nouvelle situation, parfois douloureuse, soit éventuellement se laisser aller et c'est encore plus douloureux pour l'entourage. Ce sont des éléments qui caractérisent la vieillesse depuis toujours, simplement elle est plus tardive.

Troisième vieillesse, celle qu'on veut absolument éviter : la vieillesse de la dépendance. Cette vieillesse de la dépendance où l'on va, en quelque sorte, détricoter tout ce qu'on a contribué dans notre vie à tricoter patiemment, avec beaucoup d'efforts : notre âge adulte. C'est la grande angoisse de cette troisième vieillesse : notre âge adulte, on le voit disparaître et l'entourage aussi le voit disparaître.

Je terminerais en essayant d'identifier ce qu'est cet âge adulte que nous construisons dans la première partie de notre existence et qui, si on a le malheur de vivre cette troisième vieillesse de dépendance, se détricote.

Aujourd'hui, l'âge adulte n'est plus un uniforme. On me présentait tout à l'heure « Professeur à la Sorbonne » et vous vous dites « On a un adulte devant nous »... si vous saviez tout ce qui me manque en termes de fragilité, de compétences, vous n'auriez pas passé une demi-heure à m'écouter.

C'est le syndrome de l'imposteur. Je peux vous en faire l'aveu, je sais que vous partagez exactement ce même sentiment. Tous, nous arrivons à faire illusion. On a des titres, des enfants... on est adulte. Mais, au fond de nous, nous sommes toujours des enfants. C'est ça l'adulte. On fait le boulot mais avec le sentiment intérieur de ne pas être totalement adulte.

Cet âge adulte on peut le définir assez clairement. On pourrait faire l'exercice ensemble. Pour vous Généralement on a trois mots qui reviennent, trois ensembles de mots qui définissent l'adulte : expérience, responsabilité et autonomie.

Ce sont trois mots très beaux qui, pour le premier, désigne un rapport au monde, pour le second, un rapport aux autres et, pour le dernier, un rapport à soi. Vous avez là un petit système de sagesse. C'est profond, ce ne sont pas des mots anodins.

L'expérience ne signifie pas avoir tout vu et tout fait. Celui qui dit ça, c'est plutôt le jeune : on lui dit « Je vais te donner un conseil »... il répond « Non, non, je sais ». Ça c'est le jeune.

L'adulte c'est celui qui sait qu'il a suffisamment expérimenté pour être capable de faire face à ce qu'il n'a pas encore

expérimenté. Il sait qu'il ne sait pas. Ou qu'il ne sait pas tout mais qu'il arrive à bricoler. C'est ça l'adulte. L'expérience de l'adulte c'est d'en avoir assez vu pour se dire capable de se débrouiller dans la vie.

Cette expérience ne se transmet pas, elle doit s'acquérir. On voudrait pouvoir la transmettre à nos enfants mais ce n'est pas possible.

La responsabilité c'est le rapport aux autres. Ce n'est pas la responsabilité de ses actes. La responsabilité de ses actes, l'enfant sait bien ce que c'est : quand il fait une bêtise, il va se cacher. La responsabilité de l'adulte c'est la responsabilité pour autrui.

Il nous est arrivé à tous dans notre vie professionnelle ou personnelle de rencontrer des adultes qui nous ont dit, alors qu'on était impatient, insolent ou impertinent, pensant tout savoir (la catégorie du p'tit con) : « Je sais ce que c'est, je te fais confiance et je te mets le pied à l'étrier ». On devient adulte soi-même quand on se dit que c'est à son propre tour de le faire.

C'est à mon tour de faire attention aux autres, de mettre le pied à l'étrier à autrui. C'est ce qui marque la supériorité de l'adulte sur le jeune. Ce n'est pas une supériorité de domination mais une supériorité de responsabilité.

Admettons qu'on se soit réconcilié avec le monde par l'expérience, avec les autres par la responsabilité, il reste alors la tâche la plus difficile : se réconcilier avec soi.

C'est le plus difficile. Se réconcilier avec soi ne veut pas dire s'aimer ou se trouver formidable. Ça veut dire qu'on est capable de se connaître. On sait que tout n'est plus possible mais que tout n'est pas perdu, il y a encore des projets, il y a encore des ouvertures. C'est l'autonomie, troisième dimension de l'âge adulte.

Vous voyez que, quand on devient très très vieux, dans une situation de dépendance, ces trois éléments tendent à se dissiper, à se détricoter comme dit précédemment. Le rapport aux autres, le fait d'aider les autres (ce qui nous aide à grandir nous-même) devient problématique. Le rapport à soi peut aussi devenir problématique.

Le lien au monde, aux autres et à soi-même, qui devient incertain. Le grand défi d'une société comme la nôtre c'est de parvenir à traiter, à réparer, de parvenir à maintenir ce lien dans ces trois dimensions existentielles.

Une question philosophique se posait jadis : à qui appartiennent les enfants ? Dans la réponse traditionnelle, les enfants appartiennent à la nation, au clan, à la famille. Ça nous choquerait aujourd'hui. Aujourd'hui on dirait que les enfants appartiennent à eux-mêmes.

Mais, un enfant qui appartient à lui-même, c'est un enfant abandonné.

Il me semble que la bonne réponse à cette question c'est que l'enfant appartient à l'adulte qu'il sera plus tard. Et la tâche des parents, des professeurs, c'est d'occuper cette place : « Si je t'interdis de sortir ce soir, veille de contrôle de maths, ce n'est

pas par oppression, par volonté de soumission, c'est parce que si tu étais adulte, toi-même tu t'interdirais de sortir ce soir. Et moi, j'occupe cette place ».

C'est très important pour un adulte. Un adulte grandit en faisant grandir les autres. C'est ça la clef.

On grandit en faisant grandir les autres, c'est la seule méthode, la seule démarche. On ne grandit pas en humiliant les autres, en les rapetissant.

Il en va pour le grand âge de la même manière. À qui appartient la personne âgée très dépendante ?

À l'adulte qu'elle a été. Il revient à l'entourage, à la société, à la collectivité d'occuper cette place pour lui dire « On sait que tu as été adulte de plein exercice, on n'en profite par pour t'humilier ou t'infantiliser (c'est la tentation spontanée) mais on respecte envers et contre tout, même si toi-même tu l'as oublié, l'adulte que tu as été ».

C'est le grand défi. Et, quand on y réfléchit, il est absolument sublime. Dans notre univers réputé dénué de sens, cet objectif est sublime parce qu'il est porteur d'un sens magnifique. En s'occupant des personnes âgées dépendantes nous allons grandir; notre société va grandir: Si nous sommes indifférents, elle sera vouée à la disparition.

Mauriac disait « Ce n'est pas parce qu'on a un pied dans la tombe qu'il faut se laisser marcher sur l'autre ».



Michel PARENT

Conseiller Départemental, Maire du Château-d'Oléron

Vous avez évoqué l'architecture enfance - jeunesse - adulte - vieillesse. J'ai envie de parler de l'adulte au travers de quelque chose qui a beaucoup évolué depuis 15 ou 20 ans, c'est le divorce et la séparation.

Avant, on divorçait assez peu. Aujourd'hui, dans ma commune, nous avons un collège où 35% des familles sont recomposées. Ça pose des questions sur le couple, sur les enfants et aussi sur le rôle des grands-parents.

J'ai une seconde question. Vous savez que nous avons des relations privilégiées avec le Québec. Il y a quelques années, j'ai rencontré une accompagnatrice à qui j'ai posé la question « Quel est le problème de société principal au Québec actuellement ? ». Elle m'a répondu « Le rôle de l'homme ».

Dans le passé, la femme était marginalisée, en souffrance. Elle s'est beaucoup battue et aujourd'hui, le pouvoir (politique, économique), c'est la femme qui le détient. L'homme ne sait plus où il est.

Voilà mes deux questions qui s'ajoutent à votre puzzle et le rendent peut-être un peu plus complexe.

Pierre-Henri TAVOILLOT

Ce sont des questions immenses.

Je commence par la seconde. C'est un enjeu passionnant de la situation contemporaine : quel va être le masculin après le féminisme ? Ce qui ne veut pas dire que le féminisme est mort.

Comment se repositionnent les relations homme-femme après cette révolution du féminin qui est, je le rappelle, très récente ?

Au Québec c'est particulier. Dans la société traditionnelle, les hommes, bucherons, partaient et les femmes s'occupaient de la maison. L'image de la femme forte au Québec est une image antérieure à la révolution du féminin.

Pour la France, la grande difficulté est la suivante : dans nos identités de genre, comme on dit aujourd'hui, nous disposons d'infiniment plus de marge de manœuvre que par le passé. Il y a plus de manières d'être femme aujourd'hui et plus de manières d'être homme. Jadis, le fait d'être un homme ou une femme vous disait comment il fallait vous comporter.

Aujourd'hui, une femme a plein de registres possibles. C'est plutôt une bonne nouvelle, c'est une formidable liberté. Mais il faut voir que c'est aussi source de conflits parce que ça suppose que chacun d'entre nous interprète ce que l'autre est. Quelle est la femme ou l'homme que j'ai en face de moi ? Cette ouverture est à l'origine de bien des conflits. On a du mal à interpréter ce que veut l'autre et, pour le faire, on a besoin de temps. Cela même qui nous manque aujourd'hui.

Nous sommes, je trouve, dans une phase de transition où les identités se sont diversifiées, se sont enrichies mais où cet

enrichissement, qui est une bonne nouvelle, crée parfois de la conflictualité.

Concernant la première question, les divorces sont une question importante. Les familles sont déstructurées. Mais ça ne change pas grand chose : les familles sont déstructurées mais le lien familial reste ultra solide.

Ce lien familial n'est plus le lien de couple, qui est fragile, c'est la relation parents-enfants. Aujourd'hui, ce qui fait famille ce n'est plus le couple, c'est l'enfant. C'est l'apparition de l'enfant qui fait famille. La relation à l'enfant construit la famille.

Qu'est-ce que l'intérêt de l'enfant ? Qu'est-ce que le bonheur de l'enfant ?

C'est un problème de politique publique. La protection de l'enfance est un formidable idéal mais comporte un inconvénient. C'est que l'enfance, il ne faut pas la protéger, il faut la « tuer ». Je le dis un peu violemment mais, pour que les enfants grandissent, il faut qu'ils cessent d'être des enfants. Si vous protégez l'enfance de manière excessive, vous vous interdisez l'étape de l'éducation.

Mes souvenirs d'enfance les plus marquants du point de vue éducatif c'était lorsque j'étais en colonie de vacances. On avait 12 ou 13 ans et on partait en groupe dans la forêt et on se débrouillait pendant 4 jours. Aujourd'hui, un directeur de colonie de vacances qui permettrait cela irait en prison. Ce sont peut-être les souvenirs les plus formateurs de mon existence.

Je ne dis pas que la protection de l'enfance et l'éducation sont en conflit. Mais il faut être vigilant. Éduquer c'est prendre des risques. Vouloir un risque zéro en matière d'éducation c'est effectivement se vouer à ce que les enfants ne grandissent pas. C'est une vraie difficulté.

L'enfant devient le socle de la famille. Cette famille doit se reconstruire et réapprendre à faire famille à partir de cette idée de l'enfant pivot. C'est compliqué. C'est en cours. Et ça peut faire que les politiques peuvent être désemparés.

À mon sens, la nouvelle politique des âges de la vie que l'on doit envisager, qui doit drainer toutes nos perspectives c'est : comment on fabrique des adultes et, une fois fabriqués, comment on les protège. Et qu'on les protège dans un lien avec les autres.

Bien vieillir aujourd'hui c'est rester jeune et en bonne santé. C'est un objectif délirant. Quand on vieillit, par définition, on ne reste pas jeune et, sauf miracle, on n'est pas en bonne santé. On se fixe là des objectifs inaccessibles.

Si, en revanche, on se dit que bien vieillir c'est rester adulte le plus longtemps possible et rester en lien avec les autres (les proches, l'entourage), là c'est un objectif accessible. Si on a en tête cet objectif, toutes les politiques publiques changent d'orientation.

Qu'est-ce qui protège le lien ? Où sont les lieux du lien ?

On rejoint la problématique que vous évoquiez. Où sont les lieux où les gens ne vont pas se sentir isolés, solitaires ? C'est la question clef aussi bien pour fabriquer des adultes que pour les protéger une fois qu'on les a fabriqués.



Adapter les territoires au vieillissement, une mutation à appréhender

Au début des années 2000 on a engagé à l'Agence une réflexion assez profonde sur comment accompagner les acteurs publics et privés à comprendre qu'il y a des chroniques annoncées dans une multitude de domaines.

La question du vieillissement démographique est une chronique annoncée.

On a élaboré un programme de travail qui s'appelait « Transitions et mutations ».

La question du vieillissement en soi est une chance. Une chance parce que ça nous oblige à refonder un regard assez particulier sur un aménagement du territoire extrêmement sectoriel. Le vieillissement démographique amène une réflexion, évidemment philosophique, transversale. Ça touche les équipements, les questions d'éthique, les questions de santé mais aussi d'intégration des personnes âgées dans le monde de la décision publique. Ça touche tous les domaines.

Une question nous a été posée depuis le début par les élus : de quoi parlons-nous ? Il nous a fallu faire un effort de réflexion et d'accompagnement pour bien comprendre que la question du vieillissement est à différencier du problème de la gérontocroissance.

Sylvia ROSALES-MONTANO

*Socio-économiste, Urbaniste
Directrice d'études Agence d'Urbanisme
de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise*

La question du vieillissement c'est la question de l'augmentation de la part des personnes âgées dans une population totale. C'est une conséquence d'une forte ou faible fécondité, d'un système migratoire, et aussi d'un héritage du passé. Par exemple, le baby boom est un héritage. La gérontocroissance c'est l'augmentation du nombre.

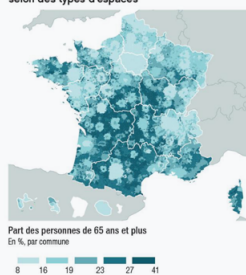
Dans le premier cas, le vieillissement est un phénomène plutôt rural et, dans le second, c'est un phénomène plutôt urbain. C'est important quand on conduit des politiques publiques multi-communales. La métropole lyonnaise c'est 59 communes et l'Agence travaille avec 1000 communes autour de la métropole. On touche donc aux questions rurales. C'est

important car on n'a pas les mêmes impacts en termes de politique publique.

Je n'insiste pas sur l'effort qu'on a accompli pour lutter contre une stigmatisation de la notion de l'âge et du vieillissement. On nous a souvent obligé à parler des « seniors ». Le monde du marketing, y compris du marketing politique, n'admettait pas qu'on parle des « vieux ».

Parler des « vieux », ça paraissait choquant. Cette notion de la vieillesse, de la personne âgée, ne semblait pas adéquate au regard de politiques publiques.

Une proportion de personnes âgées différenciée selon des types d'espaces



A noter : c'est dans les pôles urbains de taille petite et moyenne que la part de personnes âgées a le plus augmenté il en est de même pour les communes littorales.

En observant les aires urbaines fin 2017 :

- Une population proportionnellement **plus âgée** dans les **espaces ruraux** (isolés en dehors de l'influence des pôles urbains) confrontés à un **vieillissement de la population résidente associé à un exode des jeunes**
- Une **population qui reste « jeune »** dans le **Nord**, grâce à une part élevée des jeunes et un solde migratoire négatif
- Une **population âgée qui s'accroît fortement dans le périurbain ancien** (malgré une augmentation des départs vers des territoires plus denses), dans certaines métropoles et dans les espaces frontaliers à l'Est
- Les **territoires les plus ruraux et les massifs montagneux ont une part stable de la population âgée** (par un retour des 55-64 ans, une mortalité forte et un départ des 20 ans et plus)
- Le **vieillissement du littoral et de l'arrière pays provençal s'accroît** (migrations de retraite...)

les plus denses. Dans ces territoires, le périurbain n'est plus adapté au vieillissement. Les personnes âgées tendent à aller vers les centres les mieux équipés et vers les territoires denses.

Dans les territoires ruraux des massifs montagneux ainsi que pour le littoral, vous avez une part installée de population âgée. Vous trouverez là un territoire littoral vieillissant. C'est extrêmement fort et ancré, très lié aux migrations des retraites.

Imaginer dans ces territoires une seule politique publique territoriale homogénéisée est une des difficultés. La différenciation des politiques est aussi une difficulté. Les politiques plus fines, plus humaines, plus sensibles, sont aussi difficiles à appliquer que les politiques nationales importantes. Nous avons travaillé sur la loi d'adaptation du territoire au vieillissement. Nous nous rendons compte que, derrière tout cela, il y a une refonte totale des politiques publiques, une refonte de l'aménagement du territoire et un coût financier. La réforme de l'aménagement du territoire constitue un défi, elle est une vraie ingénierie totale ainsi qu'un mode de penser et de faire les politiques publiques.

Le vieillissement se mélange aux processus de précarisation, à des processus de perte de niveau de vie, à des processus de pauvreté fiscale des communes, à des processus de précarité énergétique, de dépendance automobile etc.

C'est une panoplie, une atomisation de fonctionnement des personnes âgées à l'intérieur des logiques territoriales. Il y a certaines études où on voit que, selon le type de développement économique et social des communes, vieillir dans ces territoires ne signifiera pas la même chose que vieillir dans le territoire d'à côté.

En tant que projectiviste, j'avais dit que pour assurer une bonne politique publique il faut faire des anticipations. Il faut regarder les 50 et 60 ans. Refus des personnes âgées interviewées « 50 ans, non, on n'est pas vieux à 50 ans, vous exagérez ! ». Ces âges posent une interrogation que vous devez aborder en tant que techniciens. Ne posons évidemment pas la question de savoir qui est jeune ou pas...

Vieillissement et gérontocroissance c'est très différent, je l'ai dit. On a fait un effort pour montrer qu'il y a des territoires dans lesquels les deux phénomènes peuvent cohabiter et des territoires dans lesquels il y a une différenciation. Certains experts disent que pour appréhender le vieillissement et les politiques publiques, il faut se dire qu'on peut arriver à 14 types différents de vieillissement et que le vieillissement est un phénomène complexe, y compris territorialement.

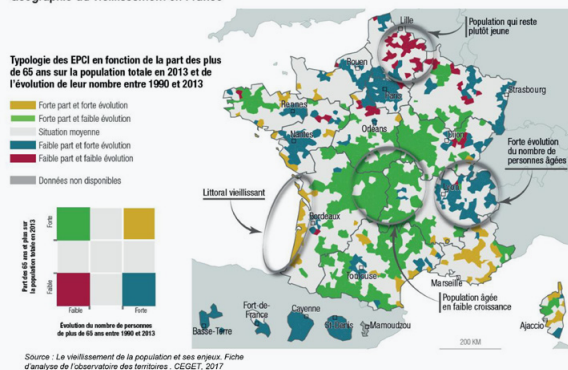
Vous avez là une carte sélective des territorialisations qui vient des études de l'INSEE ou d'autres organismes. Globalement, les territoires vont se différencier dans l'espace.

Une population plus âgée dans les espaces ruraux, on ne peut pas le nier. Ce sont des espaces ruraux plutôt isolés et en dehors de l'influence des pôles urbains. Ce sont des territoires confrontés à un vieillissement de la population résidente et, dans le même temps, à un exode des jeunes.

Dans le nord, vous avez un autre territoire, plutôt jeune, avec un solde migratoire négatif.

Le périurbain de la fin des années 60 et des années 70 connaît un phénomène très précis : il y a une migration extrêmement importante aujourd'hui des personnes âgées vers les communes

Géographie du vieillissement en France

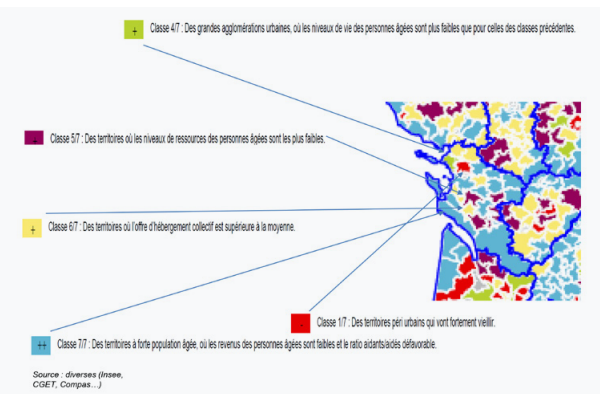


Il y a aussi une chronique annoncée sur la paupérisation des personnes âgées, à partir de 2020.

Jusqu'à présent, on a considéré (par le marketing et dans le discours de certains politiques) que les personnes âgées sont riches. Et qu'elles sont en bonne santé.

On serait dans des systèmes où il faudrait apprendre à considérer les personnes âgées du point de vue de leur apport économique. Mais, à partir de l'année prochaine, arrive en masse une population de personnes âgées fragiles

économiquement : des retraités avec des parcours de travail non linéaires, chômeurs, grands chômeurs, anciens travailleurs intérimaires, à temps partiel, travailleurs pauvres... Les politiques publiques ont jusqu'à présent rompu avec l'aide sociale, avec les fonds de solidarité spécifiques aux personnes âgées. Par exemple, vous avez vu la tarification sociale de transport disparaître.



Nous avons annoncé dans nos travaux le retour à des politiques sociales et à des subventions de plus en plus fortes par rapport à la question du vieillissement. C'est une tendance qui va s'amorcer. Elle nous renvoie à une interrogation assez forte des collectivités locales sur la présence massive des personnes âgées dans un système économique et social parfois en crise (crises cycliques, crises financières, crises de la fiscalité), ce qui va poser un énorme problème de gestion territoriale.

Dans tous les travaux que nous avons menés, nous avons cherché à alerter les techniciens et les élus pour leur dire que lorsqu'ils allaient faire un PLU, un Plan Climat ou aborder un plan de développement économique, la question du vieillissement devait se poser.

Beaucoup de techniciens et parfois certains élus nous disaient qu'on ne savait pas du tout si ce vieillissement était massif et quel impact il allait avoir sur les politiques publiques. La féminisation du vieillissement allait-elle avoir un impact spécifique sur les politiques publiques ?

Je le rappelle, le vieillissement est un phénomène à forte composante féminine. Il n'y a pas les mêmes traitements, les mêmes politiques publiques, à imaginer.

Le vieillissement pose la question de la notion de jeune. On est jeune, je pense, jusqu'à 30 ans. On ne s'adresse pas à ce type d'acteurs comme aux autres. L'adolescent n'est plus le même en termes de politiques publiques. Ils ont des logiques qui commencent à changer, en termes de services, de tarification de ces services, d'aides.

L'autre volet c'est la question des modes de vie.

Dans les métropoles ou dans les grands territoires, il y a une difficulté à savoir quels sont les territoires qui vont ancrer tel type de population. La lutte pour une démographie jeune est forte. La concurrence entre territoires par rapport à la jeunesse de sa population devient un élément de différenciation

territoriale et d'attractivité. Le taux de vieillissement de la population devient un critère négatif. C'est une question qui est en train de se poser : comment récupérer une croissance démographique jeune ? Comment va-t-on garder les jeunes sur le territoire ?

Les 60-74 ans sont encore un investissement économique mais les 75 ans et plus sont considérés comme une dépense économique sans retour économique important.

On nous a aussi posé la question des bassins, des territoires de proximité qui seraient en train de s'organiser. Y a-t-il des espaces spécifiques, transfrontaliers, inter municipaux, qui commencent à s'organiser ?

Y a-t-il une fragmentation du territoire relative au vieillissement ? Cette fragmentation fragilise-t-elle les politiques publiques ?

Ce sont des questions qui nous ont été posées. Y compris dans les départements périphériques, notamment du Rhône où on observe des maisons vides et où la vacance est très importante.

On nous a aussi posé la question du type de migration résidentielle à partir de 75 ans.

Les bailleurs sociaux avaient observé qu'il y avait une arrivée assez importante de personnes âgées (à partir de 70 ans) qui étaient parties dans le périurbain et qui vendaient leur maison et gardaient cette épargne (une sorte d'épargne de précaution par rapport à leur santé). Ils notent une augmentation significative de ces habitants de maison résidentielle qui deviennent des demandeurs de logements sociaux.

Ce phénomène est assez important. Il était assez marginal il y a une quinzaine d'années mais il est de plus en plus présent.

Cette pression forte sur le logement social et la demande de maisons de retraite municipales, considérées comme beaucoup plus équitables, sont de plus en plus importantes.

Les techniciens soulèvent aussi des questionnements sur la dépendance automobile et sur la crise énergétique.

Les personnes âgées font partie des grands précaires énergétiques, au même titre que les jeunes. La question énergétique se pose aussi bien au niveau du logement que du transport.

Cet effort de connaissances nous a été aussi demandé en termes d'organisation du territoire.

L'organisation territoriale est souvent vue au titre de l'organisation des services médico-sociaux. Ce vieillissement pose évidemment une question d'organisation médico-sanitaire, mais la question n'est plus uniquement médico-sociale, c'est aussi une question d'adaptation des territoires à un phénomène de vieillissement qui n'est pas prêt de s'arrêter.

Cet effort de connaissances développé, on s'est rendu compte que ce n'était pas une garantie de réflexion globale sur la transition démographique. Dans cette vision globale, il y a un enjeu et des défis qu'on n'est pas sûr aujourd'hui, dix années après les premières études, de bien appréhender.

La question d'une gestion concertée de cette transition démographique se pose. Sans gestion concertée il n'y aura pas émergence de nouvelles formes de faire. La notion de partenariat, de consultation, d'implication de tous les acteurs est une urgence pour faire émerger de nouvelles formes de faire, de nouvelles formes de faire financières, de politiques publiques, et de nouvelles formes d'aménager les inter-territoires.

On a beaucoup utilisé la notion d'inter-âges. Nous avons une politique inter-âges, une capacité de travailler tous les âges un peu mélangés. Et également une question d'échelle.

On observe beaucoup de consultations de personnes âgées mais pas nécessairement une implication directe dans la conception de la politique publique de tout niveau et non sectorielle.

Ces défis sont-ils compris malgré les efforts de connaissance réalisés ?

Il nous semble que la gestion de cette augmentation du nombre de personnes âgées n'a pas été accolée aux réflexions de la chute du niveau de vie, y compris la chute du niveau de vie des aidants naturels. On observe une mortalité assez importante des aidants naturels, des personnes de la famille qui s'occupent des personnes âgées. Ce sont en réalité des personnes âgées qui s'occupent de personnes âgées.

Un enjeu et cinq défis pour assurer la transition démographique.

L'enjeu principal

assurer une gestion concertée globale de la transition démographique, permettant l'émergence de nouvelles formes de faire et d'aménager à toutes les échelles territoriales.

Cinq défis de gestion s'imposeraient.

- gestion de l'augmentation attendue des populations âgées, de la chute des niveaux de vie, de la chute des aidants naturels
- gestion des déficits des réponses et l'inégale action dans tous les domaines et secteurs
- gestion de la demande croissante d'une action sociale importante du fait de multiples tensions financières, tant pour les collectivités que pour les personnes et ménages
- gestion des risques d'isolement dans tous les territoires, et encore plus dans les zones les moins denses
- gestion des localisations résidentielles à travers les stratégies d'aménagement du territoire et les documents de planification (SCOT, PLH, PLU, PDU ...)

Nous ne sommes pas certains aujourd'hui que ce déficit de réponses en matière de logements, en matière de transports, de services socio-sanitaires soit assumé comme une urgence. On voit une inégale action entre tous les domaines et tous les secteurs. Beaucoup se concentre dans le médico-social mais pas dans les autres champs.

Nous ne sommes pas sûrs que la demande croissante d'action sociale soit vue comme un phénomène qui va mettre sous tension les budgets municipaux et les budgets des collectivités. Les collectivités vont devoir avoir une politique sociale et une politique aidante envers des personnes âgées de plus en plus fragiles, dans des contextes où les collectivités elles-mêmes se paupérisent. C'est une question de fond.

On n'est pas sûr non plus que la notion du risque d'isolement soit traitée à part entière, surtout dans les zones les moins denses.

La question de la localisation résidentielle : malgré le mea

culpa de nombreux élus (« On a laissé partir le périurbain sans aucun contrôle »), la décision publique est touchée par le vieillissement dans le périurbain.

Dans le SCOT et dans les PLU métropolitains et autour de la métropole lyonnaise, il n'existe pas de concept de logement adapté pour le vieillissement. Il n'existe pas même de continuité territoriale, pas de réserves pour des logements alternatifs, pour des logements intermédiaires en lien avec le vieillissement. Dans les diagnostics (SCOT et PLU), la question du vieillissement a été vue par la question médicale : lien avec les médecins, avec les laboratoires, les hébergements spécifiques, etc. et principalement vue par la question des très grands âges et de la dépendance.

On a rappelé que la très grande dépendance ne concerne que 3 à 5% de la population vieillissante et qu'il reste un grand nombre de personnes en capacité d'activités.

Par rapport à ce défi, j'ai aujourd'hui des doutes que les nombreux colloques et les nombreuses rencontres qu'on a animés depuis ces 15 dernières années aient donné naissance à une politique sociale transversale multisectorielle sur la question du vieillissement.

Elle reste extrêmement ancrée sur le monde social et socio-sanitaire plus que sur une réflexion sur une population à part entière autant dépendante de la voiture, autant autonome et revendiquant l'indépendance, autant demandeuse d'un accompagnement sur le logement adapté et qui est aussi précaire énergétique.

Ces questions nous ont amené à nous poser la question de la nécessité d'une nouvelle ingénierie, d'une ingénierie d'un autre type.

Pourquoi une ingénierie ? Il y a au moins 5 réponses extrêmement importantes qui sont à prendre en considération. La prise en compte du vieillissement touche la politique de l'habitat et de l'hébergement alternatifs. Mais également la question énergétique et numérique, la nouvelle économie.

Les personnes âgées sont des acteurs économiques à part entière, non pas par ce qu'elles veulent retarder l'âge de la retraite mais parce qu'on observe des personnes âgées qui amènent leur CV au maire et qui demandent tout simplement du travail rémunéré pour pouvoir compléter leur retraite.

C'est une nouvelle économie. Il ne s'agit pas que de silver économie, il s'agit d'aborder la question de la nouvelle économie et la nouvelle employabilité des personnes vieillissantes. C'est un domaine nouveau de la réflexion territoriale et de politique publique sur l'employabilité directe parfois pour accompagner des ressources qui chutent mais parfois une employabilité directe souhaitée.

On a aussi une question d'ingénierie sur l'accessibilité au territoire et à la mobilité de proximité.

Ceci pose une question fondamentale : qu'est-ce que la proximité ? La proximité périurbaine n'est pas la même que la proximité urbaine.

Les travaux que nous avons menés sur la métropole lyonnaise et sur la région Rhône-Alpes montrent que même parmi les

habitants qui peuvent accéder à des transports en commun pour leurs activités, seulement 2% vont transférer leurs pratiques de déplacements vers les transports en collectifs. Ils ne sont pas adaptés aux modes de vie. L'échec des politiques de transports collectifs renvoie à penser la voiture comme un élément majeur avec lequel il va falloir composer.

La question du maillage territorial n'est pas un élément banal. La question de la nouvelle proximité à créer fait prendre en considération cet élément. On a mené des entretiens avec environ 400 ménages vieillissants en milieu rural. La liste des éléments de services basiques est classique, quel que soit l'âge (y compris les jeunes) : la Poste, la banque, le médecin, etc. Il y a deux questions complémentaires : la question de l'anticipation sur les personnels et les aidants et l'anticipation sur la totalité des services à la personne.

Nous avons proposé un Livre blanc qui pose la question des politiques de l'inter-âges et du renouvellement de la totalité de l'ingénierie pour aborder la question du vieillissement.

On a abordé les enjeux de l'habitat adapté en permanence, donc du continuum résidentiel. Sur un même terrain, sur une même commune on peut avoir des offres alternatives qui permettent d'assurer un continuum. Un continuum entre ceux qui sont moins vieux, plus vieux et cela nous renvoie à la diversification des habitats. Ça renvoie à une nouvelle forme d'habitat.

Ensuite, il y a la question des services adaptés. Il faut reconsidérer les bassins de vie de proximité, ce qui nous amène à l'aménagement du territoire. Cela nous amène aussi à dire qu'il faut des référents de proximité, des personnes qui peuvent assurer des systèmes spécifiques d'accompagnement des personnes âgées.

La question des mobilités se pose également. Les plateformes de mobilité que vous connaissez sont importantes. Toutefois, les plateformes sont subventionnées et elles sont en crise aujourd'hui.

Dans la métropole lyonnaise on vient, pour la première fois, de créer un accompagnateur de mobilité dans les transports collectifs. C'est un service à part entière.

Il s'agit de faire émerger un maillage et des infrastructures de facilitations. Ce sont des infrastructures de nature beaucoup plus fine qu'il faudra travailler y compris avec les personnes âgées motorisées.

On a fait les diagnostics pour les personnes âgées. Maintenant, on demande que puissent être considérées dans le diagnostic toutes les nouvelles compétences. Est-ce qu'il y a émergence dans les territoires vieillissants de nouvelles compétences ? Est-ce qu'il y a de nouvelles accessibilités ? Est-ce qu'il y a des continuums résidentiels qui commencent à s'installer ?

À la lumière de toutes ces considérations sur le vieillissement, est-ce qu'il y a, sur les territoires, de la nouveauté ?

Il n'existe pas aujourd'hui d'observation de programmation. Il y a des constats, des données mises à disposition, mais pas d'observation de la programmation.

Il n'existe nulle part jusqu'à présent de dispositif d'observation qui aide la programmation. Du coup, il est difficile de faire le lien entre un phénomène en augmentation (ou en diminution) et son lien avec la programmation des investissements.

Il y a un regard plus fin à établir à ce niveau-là et recréer un nouveau système de dialogue. Souvent, on disait que le Conseil de développement était le lieu pour aborder la question du vieillissement. Je crois qu'il faut refonder un nouveau système de dialogue dans les territoires, non seulement avec les personnes âgées mais avec tous les âges pour faire synergie avec les politiques publiques. Des synergies permanentes. Ça existe : dans le cas de Villeurbanne ou d'autres communes il y a des systèmes de consultation pérennes.

« Les réponses attendues par les territoires »... elles nécessitent une ingénierie d'un autre type

Réponse 1

Une meilleure prise en compte du vieillissement dans les politiques de l'habitat et de l'hébergement alternatif, mais aussi dans le domaine des politiques énergétiques, numériques, et dans le domaine des nouvelles économies (silver économie / emplois au service des personnes, mais aussi « nouvelles économies/employabilité directe »)

Réponse 2

Une amélioration de « l'accessibilité » des territoires et des conditions de la « mobilité de proximité »

Réponse 3.

Un maillage plus fin des territoires par les équipements et les services (les « nouvelles proximités » à créer...)

Réponse 4

Une anticipation : la demande forte de personnel (et des aidants) dans le secteur sanitaire et social, et dans celui des services à la personne

Réponse 5

Une maîtrise de la croissance urbaine et de ses effets, ainsi que de la densité, dans l'objectif d'une mixité inter-âges plus forte, et d'une d'accessibilité globale des territoires

J'en terminerais avec des recommandations concernant le numérique.

La silver économie et l'innovation dans le domaine de la santé vantent la e-santé, les consultations à distance, le numérique comme vecteur de contrôle. On va pouvoir fermer ses volets à distance. On va contrôler sa santé avec le digital : contrôle du poids, contrôle de glycémie. On verra le médecin en vidéo-conférence, on pourra suivre l'évolution de la santé.

Lorsqu'on a présenté nos travaux à Paris il y a quelques années, il y avait des acteurs d'Amérique Latine, d'Asie et d'Afrique. Et certains ont questionné : la modernité ne serait-elle pas le retour à l'humanité, à la famille ?

De nombreux accompagnateurs de personnes âgées nous ont dit : le poids de notre père, de notre mère augmente quand nous mangeons ensemble, où quand prend du temps ensemble, lorsque la visite du médecin n'est pas qu'une visite de contrôle mais aussi une visite de sociabilité.

On a eu un énorme débat sur ce volet précis du numérique et de la question des inter-âges. Les experts du numérique nous ont toujours dit lors des rencontres « Les personnes âgées apprendront internet, on a conçu un web napperon, ils partageront les photos des enfants, des petits enfants etc. » Les personnes âgées interrogées à côté nous disaient que c'était d'une tristesse totale.

La question des âges renvoie à des politiques humanistes. Ces politiques humanistes sont la capacité à comprendre que la

personne âgée, comme ça a été dit tout à l'heure, est un adulte à part entière et qu'il a un rôle. Une approche technique par la silver économie ou par le numérique ne va pas résoudre le problème profond que sont les problèmes de malnutrition ou d'isolement par exemple. La communication par internet n'est pas une garantie d'intégration territoriale.

Le Livre blanc contient énormément de recommandations pratiques.

Je peux être positive : on continue de faire des rencontres et des conférences. Mais je ne peux être positive sur l'observation a posteriori que cette meilleure connaissance du phénomène n'a pas nécessairement joué sur la transversalité des politiques publiques. Je pense qu'il y a encore un déficit énorme d'un regard transversal sur la question du vieillissement en tant que phénomène d'aménagement du territoire et de politique publique à part entière. Il y a des avancées intéressantes mais cela reste extrêmement ancré sur un regard socio-sanitaire et je le déplore.





Logement social et troisième âge

Habitat 17 est un office départemental d'habitat social. Nous intervenons sur le département de la Charente-Maritime. Nous avons 4800 logements sur tout le territoire. Notre objectif c'est un aménagement du territoire de Charente-Maritime. Nous n'avons pas que des logements sur La Rochelle ou dans les grandes villes, nous avons cet objectif d'aménager notre territoire et d'aller sur les territoires en zones détendues. Nous avons une grosse disparité de présence de personnes âgées de plus de 60 ans sur le territoire. Dans les territoires littoraux qui sont extrêmement attractifs (je suis conseillère départementale de l'île d'Oléron) nous avons plus de 45% de personnes de plus de 60 ans alors que, sur La Rochelle, c'est plutôt entre 10 et 20%.

La part de seniors parmi les locataires du parc social et les demandeurs de logement social est importante et en constante progression. C'est dû au vieillissement de la population mais également à l'arrivée à l'âge de la retraite de personnes ayant eu des parcours professionnels incomplets qui ont donc de petites retraites et demandent un logement social. C'est un phénomène assez nouveau.

Autre problème : les seniors qui souhaitent, dans leur immense majorité, rester le plus longtemps possible dans leur domicile. Soit ils ne peuvent accéder financièrement aux résidences de services, soit ils ne peuvent ou ne veulent intégrer les établissements spécialisés.

On a cet objectif du maintien à domicile dans les logements sociaux, dans de très bonnes conditions.

Il y a un enjeu fort sur cet objectif et sur les dispositifs d'accompagnement.

Nous venons de faire une enquête importante auprès des personnes de 80 ans et plus dans notre parc social. On leur a envoyé un questionnaire ; on en a dénombré 160 sur nos 4800 logements. On a ciblé les personnes de plus de 80 ans vivant seules et dont la famille était majoritairement en dehors du département.

Michel Parent a parlé de la question du divorce et de la séparation. On s'aperçoit que le phénomène de famille recomposée est un phénomène extrêmement problématique

Dominique RABELLE

Présidente d'Habitat 17

Office public de l'habitat de la Charente-Maritime

pour les personnes âgées qui, pour certaines d'entre elles, sont de plus en plus isolées. Elles sont isolées du fait de ces familles qui ne s'occupent plus d'elles.

L'enjeu est pour nous de trois ordres.

D'abord technique : poursuivre l'adaptation de notre parc, répondre à l'ampleur des besoins et actionner tous les leviers de financement.

Du fait :

- ▶ du vieillissement de la population,
 - ▶ de l'arrivée à l'âge de la retraite de personnes ayant des parcours professionnels incomplets
 - ▶ et de très petites retraites,
- la part des seniors parmi les locataires du parc social et les demandeurs est notable et devrait encore progresser dans les années à venir.

Or les seniors souhaitent dans leur grande majorité rester le plus longtemps possible à leur domicile :

- ❖ soit car ils ne peuvent accéder financièrement aux résidences de services,
- ❖ soit car ils ne peuvent et/ou ne souhaitent intégrer un établissement spécialisé.

Mais ce maintien à domicile doit se faire dans les meilleures conditions.

Ensuite social avec le problème de structurer le lien. On parle beaucoup de cette solidarité intergénérationnelle ainsi que d'adaptation de nos gestions locatives et de nos gestions de proximité.

Enfin, le troisième enjeu est un enjeu partenarial. On doit en permanence développer des partenariats avec les acteurs de l'accompagnement du vieillissement qui œuvrent au maintien à domicile des personnes âgées.

Ces objectifs et nos actions ont valu à Habitat 17 d'obtenir un label « Bailleur Convivial Bailleur Solidaire ». Mes services étaient très fiers de l'avoir obtenu.

Parmi les dispositifs de l'accompagnement, on a anticipé les besoins liés au vieillissement, on est obligé d'adapter nos logements et d'adapter notre gestion locative et de proximité. On a mis en place une commission d'adaptation des logements avec la préoccupation constante du bien-être de nos locataires et notamment de l'autonomie des personnes âgées. Cette instance est une émanation de la commission d'attribution des logements. Son rôle est d'étudier et de suivre les demandes d'adaptation des logements formulées par nos locataires.

Nous avons désigné par appel d'offres une structure d'ergothérapeutes. Un ergothérapeute va se déplacer au domicile du locataire et réaliser un diagnostic, non seulement technique mais aussi social. Le rapport pourra préconiser des solutions techniques avec des moyens de financement éventuels, mais aussi des assistances technologiques et humaines, des modifications techniques du logement, des changements environnementaux et, si besoin, un accompagnement sur la mobilité dans le parc social.

L'objectif est l'amélioration des logements en tenant compte des besoins des locataires et des contraintes du bâti.

La réalisation des travaux nécessite aussi une technicité particulière parce qu'elle demande une connaissance approfondie des besoins des personnes âgées. C'est pourquoi nous avons mis en place une collaboration avec des

ergothérapeutes pour avoir une évaluation vraiment pertinente et objective de ces travaux.

Nous venons de lancer ce dispositif ; nous avons actuellement une dizaine de cas.

La loi Elan du 23 novembre 2018 nous a posé, dans le logement social, beaucoup de soucis. Nous sommes obligés de faire des fusions d'organismes, nous sommes obligés de revoir tous nos plans de financement mais c'est surtout l'article 109 qui pose problème avec le vieillissement de la population.

On doit regarder, tous les trois ans, l'occupation des logements. Se pose la question de savoir si les logements sont adaptés à la composition familiale dans les logements.

Exemple : le couple dont les enfants s'en vont. Ils ont un T5 alors qu'ils ne sont plus que deux. Derrière, il y a des familles qui attendent ce T5. Comment faire ?

Doit-on « expulser » ces familles ? Ils ont leurs habitudes de vie dans cet endroit. On peut avoir une volonté affirmée de dire qu'il faut évoluer sur la composition familiale et les logements mais il faut voir que, derrière, il y a de l'humain. Et l'humain ça ne se manipule pas comme ça.

Nous sommes donc un peu embêtés par la loi. Néanmoins, il y a un intérêt à le faire tous les trois ans. Le faire au bout de 10 ou 20 ans alors que la personne s'est bien installée est extrêmement difficile.

Habitat 17 (4800 logements dont 3900 logements familiaux) loge plus de 160 personnes âgées de 80 ans et plus, vivant seules, et dont la famille est très majoritairement en dehors du département.

▶ L'enjeu est :

- ▶ technique : poursuivre l'adaptation du parc afin de répondre à l'ampleur des besoins, et actionner les leviers de financement
- ▶ social : structurer le lien social et la solidarité intergénérationnelle, adapter la gestion locative et la gestion de proximité,
- ▶ partenarial : développer des partenariats avec les acteurs de l'accompagnement du vieillissement qui œuvrent au maintien à domicile des locataires âgés.

Les dispositifs et actions mis en place ont valu à Habitat 17, en 2018, l'obtention pour la 3ème fois en 5 ans du label européen Bailleur social-Bailleur solidaire

C'est pour cela que je vous montre ce dispositif spécial de loyer gratuit pour les centenaires. On n'en a pas beaucoup. Mais c'est un état d'esprit.

Nous sommes très attentifs depuis quelques temps sur le vieillissement des locataires de notre parc social. Ce n'était pas quelque chose d'automatique auparavant : les bailleurs sociaux font du logement, ils louent leurs logements mais, aujourd'hui, il est nécessaire qu'on s'occupe du lien social, qu'on s'occupe des personnes qui sont à l'intérieur.

Ces centenaires, cela nous permet d'aller voir, d'aller porter un bouquet de fleurs, de regarder ce qu'il se passe et de faire des constats.

Le premier constat c'est que la personne âgée de cette génération, bien souvent, ne demande rien.

Il y a encore des baignoires dans leurs appartements. Pourtant, jamais ils ne demandent un réaménagement. Par peur de déranger (spécificité, je pense, de cette génération) et par peur qu'on leur retire le logement et qu'on les mette ailleurs. C'est vraiment quelque chose qu'on ressent.

Un exemple : un locataire centenaire à Royan, avec une

baignoire dans son logement. Elle a été rapidement remplacée par une douche.

Il y a aussi les habitudes. Aujourd'hui, on se douche une fois, voire plusieurs, par jour. Les personnes d'un certain âge ne se douchaient pas tous les jours. Non pas qu'elles étaient sales mais ce n'était simplement pas une habitude : on se lavait au lavabo.

Autre exemple cette fois à Surgères : une dame dans une maison individuelle, T5, avec jardin. Quand on a vu cette dame seule dans cette maison alors qu'on a tant de familles qui attendent... mais, de l'autre côté, il serait inhumain de faire sortir cette dame de son logement ; on ne peut pas le faire.

La loi Elan qui nous permet de voir si le logement est adapté à la taille de la famille nous permettra peut-être d'éviter ces problèmes. Mais il nous faut penser aux personnes.

Un autre dispositif mis en place : « Voisins Solidaires - Seniors Solidaires ».

On a, dans le département, la Conférence des financeurs qui a souhaité développer cette mobilisation solidaire. Habitat 17 s'est engagé avec ce projet. Vous aurez cet après-midi une intervention d'Atanase Périfan qui est le Président de « la Fête des Voisins » et de « Voisins Solidaires ». Nous avons été les premiers bailleurs à faire un partenariat avec lui.

C'est un dispositif mis en place avec l'aide et le financement du Département. On a une personne dédiée à cette tâche. Il s'agit de stimuler le lien social dans notre parc, de lutter contre l'isolement des seniors, en complément de la solidarité institutionnelle.

Je vous l'ai dit, nous avons envoyé un questionnaire aux personnes de plus de 80 ans qu'on savait seules. On leur a demandé si leurs enfants étaient loin, si elles étaient vraiment isolées, si elles avaient des problèmes de santé et si elles avaient besoin de quelque chose.

Le fonctionnement est le suivant :

- ▶ une structure d'ergothérapeutes vient d'être désignée par appel d'offres,
- ▶ un ergothérapeute se déplacera chez le locataire pour faire un diagnostic non seulement technique mais encore social,
- ▶ ainsi, ce rapport pourra préconiser :
 - ▶ les solutions techniques (et les moyens de financements éventuels),
 - ▶ les assistances technologiques, humaines,
 - ▶ les modifications techniques du logement,
 - ▶ les changements environnementaux,
 - ▶ si besoin un accompagnement à la mobilité sur le parc.

L'objectif est l'amélioration des logements, compte tenu des besoins du locataire et des contraintes du bâti.

La réalisation de ces travaux nécessite une technicité particulière car elle requiert une connaissance approfondie des besoins des personnes âgées. C'est pourquoi Habitat 17 a fait le choix d'une collaboration avec des ergothérapeutes, dans le but de réaliser une évaluation pertinente et objective des travaux.

Alors que nous lançons le dispositif, une dizaine de cas sont à l'étude.

On a pu extraire de ce questionnaire des personnes qui avaient vraiment envie qu'on les aide. Le dispositif n'a que quelques mois, il ne fait que débuter. On a aujourd'hui 19 personnes qui nous ont répondu en demandant une aide.

Dans le même temps on a écrit à nos jeunes retraités du parc social, leur demandant s'ils voulaient faire une action de voisinage solidaire.

Cela se fait parfois, dans un immeuble ou dans un lotissement.

Mais si vous sonnez chez votre voisine âgée, qu'elle ne vous connaît pas et que vous lui dites « Je veux bien vous aider à faire vos papiers, vous apporter du lait, vous aider... », elle va vous fermer la porte au nez, se demandant ce que vous lui voulez. Ici, nous avons mis en place un label. Les personnes âgées ont été prévenues. On a fait une présentation entre personnes : celles qui ont besoin d'aide et les voisins solidaires qui veulent bien aider.

Dispositif « Voisins solidaires Seniors solidaires »

- ▶ Soutenu par le département de la Charente-Maritime qui, à travers la conférence des financeurs, a souhaité développer une mobilisation solidaire au cœur du département, Habitat 17 s'est engagé fin 2018 dans le projet Seniors Solidaires.
- ▶ Site pilote, en collaboration avec l'association Voisins Solidaires, Habitat 17 est le premier bailleur social à lancer le dispositif en France.
- ▶ L'enjeu est de stimuler le lien social, de contribuer à lutter contre l'isolement des seniors, en complément de la solidarité institutionnelle.
- ▶ Les actions ont pour objet de développer une politique de bienveillance, contre l'indifférence et l'absence/baisse de lien social.
- ▶ Sachant qu'une solidarité entre voisins peut déjà exister, l'objectif est de mettre en relations des locataires de 80 ans et plus demandeurs d'un soutien régulier ou ponctuel avec des locataires aidants (généralement de jeunes retraités prêts à donner de leur temps).
- ▶ L'aide passe par des gestes du quotidien : faire des courses, aller chercher le pain, faire du petit bricolage, etc.

Ça a l'air de bien marcher. On a bien identifié les personnes retraitées aidantes. Souvent, elles ne veulent pas s'engager dans des associations parce qu'elles n'ont pas le temps ou refusent de s'engager dans des actions qui les bloquent longtemps. Ici, deux ou trois voisins se partagent la tâche pour aider une personne qui a des besoins. Ce sont principalement des actions du quotidien : faire des courses, chercher le pain, faire du petit bricolage, etc. Les voisins solidaires sont coachés par les gardiens qui ont, eux aussi, été formés au gardiennage de solidarité et de proximité.

Aujourd'hui, 19 seniors se sont manifestés et 33 foyers ont répondu favorablement pour aider. Ça fait deux mois que le dispositif existe, on a donc beaucoup d'espoir sur cette action. Le lien entre voisins est important.

C'est un chantier toujours en construction, jamais terminé. Nous avons toujours des réflexions, toujours des projets, nous nous appuyons sur les gens qui nous font réfléchir. Que peut-on proposer ?

C'est très nouveau de la part d'un bailleur social que d'aller proposer des services gratuits : des petits travaux, des nettoyages (par exemple le nettoyage des vitres), la pose de barres d'accès etc. Et l'animation : les visites de courtoisie, sans oublier l'aide au numérique.

Tout est mené en coordination, toujours, avec les autres services, services du Département ou services des Communes. Aujourd'hui, les bailleurs sociaux ne doivent pas seulement construire des logements, ils doivent veiller au bien-être total de leurs locataires.

Gabrielle NASSIVET
Maire de Thairé

Thairé est une commune de 1700 habitants à proximité de La Rochelle.

On n'arrive pas à faire venir chez nous les bailleurs sociaux pour faire du logement pour nos personnes âgées qui deviennent dépendantes, qui ne peuvent pas rester dans leur logement mais qui souhaitent rester sur la commune et ne pas s'éloigner de leur cercle d'amis.

On nous répond « Chez vous il n'y a pas de commerces, il n'y a pas beaucoup de transport... On n'est pas intéressé pour investir chez vous ». Nos aînés finissent donc par quitter la commune et vont habiter dans des communes où ils ne connaissent personne. On le regrette.

Dominique RABELLE

On a une politique départementale qui vise à l'amélioration du logement des personnes âgées, et on le fait en coordination avec les mairies.

On a mis en place l'appel à projet pour la revitalisation des centres-bourgs. Il est vrai que nos critères demandent aussi, dans nos appels à projets, qu'il y ait des commerces de proximité. Chaque fois qu'on a à aider un logement il est vrai qu'on regarde les commerces de proximité, pour éviter l'isolement des personnes. On réfléchit aussi à créer des logements à plusieurs personnes.

Je suis d'accord avec vous : il faut maintenir les personnes d'un certain âge sur les territoires. Améliorer leurs logements est aussi une bonne manière. Et on a beaucoup d'aides là-dessus.

Françoise DURAND
Maire-adjointe de Bussac-sur-Charente

Moi, j'ai des problèmes pour reloger les personnes seules. Je ne parle pas seulement des familles mono-parentales, je parle des personnes âgées qui ont parfois un logement qui n'est plus adapté.

Il n'y a pas de T2 construit, ce sont majoritairement des T3, des T4 et on ne pense pas aux personnes vieillissantes. Ça rejoint le discours de Mme Rosales-Montano, il faut anticiper le vieillissement.

On nous parle aussi de féminisation dans le vieillissement. Ça veut donc dire personne seule.

Ça rejoint le discours sur les personnes seules qui restent dans des T4 ou T5. Il y a quand même une réflexion générale à avoir sur ce sujet. Je ne sais pas si économiquement ça intéresse grand monde, mais ça intéresserait nos aînés.

Dominique RABELLE

Je vais vous parler d'expérience. Dans nos commissions d'attribution des logements, on a des T2.

Il est extrêmement difficile d'attribuer un T2 à une personne âgée.

On parle là de logement social, de personnes dont le revenu ne dépasse pas un certain plafond. On ne parle pas des logements et des retraités aisés qui peuvent s'offrir des logements.

Nous venons de détruire un immeuble sur Aytré. Et on vient faire du relogement. Notre relogement doit être équivalent. Si la personne avait un T3, elle doit obtenir un T3.

« J'ai mon buffet depuis tout le temps, comment voulez-vous que je le mette dans une pièce plus petite ? », « J'ai ma petite fille qui vient me voir, comment vais-je faire pour la recevoir ? ». Ce sont des expériences in vivo, c'est ce que l'on rencontre tous les jours.

Les T1 et T2 sont extrêmement difficiles à louer. On en fait, on le doit. Mais ce n'est pas si facile que cela.

Sylvia ROSALES-MONTANO

C'est un problème complexe, mais c'est aussi une opportunité. Je pense que nous sommes en train de vivre une transition forte qui nous amène à nous dire que les réponses sont complexes parce qu'imbriquées.

On est face à des paradoxes. Ces paradoxes c'est qu'on ne peut plus prétendre à une réponse univoque, sectorielle. Ça croise de nombreux phénomènes et cet apprentissage à appréhender des phénomènes complexes est une démarche de ré-ingénierie.

Une chose frappante : on avait travaillé avec des personnes âgées ainsi qu'avec des gérontologues par rapport aux questions de la sous-occupation des logements. Les gériatres nous disaient : la gestion des personnes âgées à domicile, qui est la politique du vieillir et mourir à domicile, est en contradiction flagrante avec la loi qui dit qu'à partir de x propositions, si la personne n'accepte pas le relogement, on la relogé d'office.

On peut considérer, en outre, que cette sous-occupation permet un lien social d'accueil de quelqu'un et permet également l'accueil des services médico-sanitaires sur place.

Il y a aussi la question de la métropolisation.

Je ne sais pas si vous subissez ce phénomène très classique en métropole lyonnaise. L'INSEE a montré, il y a quelques années, que pour que nos communes rurales ou périurbaines aient des chances d'avoir la Poste, les médecins etc., toutes ces choses qu'on demande tous, il faut que ces communes ne soient pas sous influence d'une métropole ou d'un pôle urbain.

C'est une question d'aménagement du territoire. Il y a quelques temps, nous avons mené une étude sur les polarités urbaines, les centralités et l'armature urbaine. J'avais demandé pourquoi on ne voyait pas apparaître les cantons

ou les villages, pourquoi avaient-ils disparu de l'armature territoriale ?

En fait, le défaut chez les aménageurs, dont je fais partie, est de regarder l'urbain en niant l'existence d'une structure territoriale rurale qu'il faut renforcer. C'est là que va se jouer l'aménagement durable des territoires. Venant d'une communauté urbaine très développée, je trouve qu'on n'est pas en phase avec les enjeux territoriaux que le vieillissement, la dépendance automobile amènent.

Le droit du monde rural, du monde des petites communes aux services et équipements est, selon moi, fondamental dans l'aménagement du territoire.

Le vieillissement est une sorte de miroir des grands enjeux territoriaux.

La lenteur, le fonctionnement du village, comment on habitait avant dans le quartier, la demande de proximité, les gériatres qui expliquent qu'un boulanger peut jouer un rôle très important auprès des personnes qui ont de l'Alzheimer ou ayant des problèmes cognitifs... Si on retravaille ensemble, on peut recréer ce qu'était le quartier avant. On surveillait les vieux, on surveillait le fou du village, on faisait partie de la vie quotidienne, d'un réseau.

Selon moi, ce sont des problèmes d'aménagement du territoire et de politiques multiples et complexes urgentes à mettre en place.

Grégory GENDRE
Maire de Dolus-d'Oléron

Monsieur Tavoillot, il y a un point que vous n'avez pas évoqué et que nous vivons au quotidien c'est la notion de nouvelle frontière.

Typiquement, sur Oléron, en façade Ouest, au village de la Rémigeasse, les personnes qui sont propriétaires de maisons de vacances pour la 3ème, 4ème ou 5ème génération ont toujours vécu et grandi avec cette idée d'aller de l'avant. Aujourd'hui, nous sommes collectivement confrontés à un recul, recul lié à l'évolution du trait de côte. Dans les discussions avec les uns et les autres, je m'aperçois que notre cerveau n'est pas adapté et n'arrive pas à comprendre cette notion de recul, de décroissance.

Un exemple tout bête : l'accès à la plage doit toujours rester possible et accessible. On fait fi du fait que ce soit en espace naturel, on fait fi de la puissance des éléments qui fait que, en cas de tempête de plein Ouest, ce ne soit pas raisonnable y aller.

Quand on discute des mêmes sujets avec les collègues de la montagne, on n'a pas du tout les mêmes approches.

Madame Rosales-Montano, je suis entièrement d'accord avec vous sur la présence de proximité pour recréer ce lien. Êtes-vous allée un peu plus loin sur la mesure des externalités positives et négatives de ce type de politique publique ? Si on parle de vieillissement, du maintien à domicile, on sait bien (pardon d'être aussi trivial) qu'une personne en bonne santé

vit bien et coûte moins cher à la collectivité qu'une personne malade. Je voulais savoir si vous l'aviez mesuré.

Vous parliez du boulanger, on l'a expérimenté. On a mis en place une navette sociale qui va chercher gratuitement des personnes âgées, deux fois par semaine. Les 3500 euros que coûte cette politique publique-là génèrent entre 35 et 45 000 euros de chiffres d'affaire pour les commerçants.

Un outil, à mon sens pas suffisamment utilisé, serait le recours aux monnaies complémentaires locales pour permettre de rétribuer et compenser ces référents de proximité.

Un sujet tout bête : si on veut que demain se développe sur nos territoires la redevance incitative avec un tri de poubelles efficace, ce ne sont pas les personnes âgées toutes seules qui pourront aller porter leur verre ; il faudra des personnes physiques pour le faire.

Si cette approche sociale peut se développer, il y a effectivement, comme vous l'avez dit, beaucoup de choses à évoquer avant.

Pierre-Henri TAVOILLOT

Jadis, l'humanité avait conscience que la mer était un danger. À aucun moment on n'habitait au bord de la mer, on habitait loin, ou en hauteur.

On a changé. On aime la mer. Peut-être la peur était-elle excessive à l'égard de la mer. Aujourd'hui, elle est absolument inexistante. Et c'est problématique. Si on veut absolument avoir vue sur la mer, ça va poser un problème.

On parle d'augmentation du niveau des mers. C'est oublier que le niveau a tout le temps changé dans l'histoire. Et qu'on peut s'adapter.

Il y a une Sorbonne à Abou Dhabi. Je fais chaque année 15 jours d'enseignement là-bas. À Abou Dhabi, l'accès à la mer est totalement interdit le soir. Dès que le soleil est couché, personne n'a le droit de se baigner. Les accès à la mer sont interdits. C'est assez spectaculaire.

Abou Dhabi, ce n'est pas l'Arabie Saoudite, c'est un pays plutôt libéral. Il est très intéressant de voir que les lieux naturels, désert et mer, sont des lieux maintenant ultra surveillés et où la liberté de circulation est devenue problématique. Les tensions avec l'Iran expliquent aussi beaucoup de choses.

Sylvia ROSALES-MONTANO

On a mené des travaux avec des personnes âgées consultées pendant trois ans. La notion de continuum résidentiel a émergé. La proximité est évolutive. On peut se retrouver avec des personnes âgées pour qui faire 300 ou 500 mètres est déjà important. Le territoire se rétrécit.

Toutefois, on n'a jamais osé dire quel est le bassin de proximité, quelle est sa taille. Il y a une tendance chez certains experts de déterminer que c'est 500 mètres autour de la maison. À l'agence, on a testé cette approche et aujourd'hui je la

refuse. En réalité, les personnes âgées nous ont répondu que tout territoire doit être adaptable au vieillissement.

Il y a eu cette discussion dans la métropole au sujet du quartier de la Croix Rousse, qui a des pentes. Des millions de personnes, au fil du temps, ont vécu, sont mortes à la Croix Rousse... et on voudrait dire que le quartier n'est pas adapté ?

Je pense que tout le territoire doit être adapté au vieillissement. D'où la réflexion que l'adaptation est aussi humaine. L'adaptation c'est l'accompagnement. L'adaptation c'est les visites. L'adaptation doit considérer qu'il y a une universalité : les lieux doivent être vécus dans ces inter-âges. Les choses que vous mettez en place sont très intéressantes. Vous avez aussi une démonstration économique de l'accompagnement, c'est très intéressant.

Dominique RABELLE

Nous vivons dans un territoire extrêmement particulier que sont les îles. Territoire où nous avons, pour certaines communes, plus de 70% de résidences secondaires.

Nous avons des cas de personnes isolées dans des endroits où toutes les maisons sont fermées. C'est aussi un problème lié au littoral.





Expériences et dispositifs

Méthode, moyens et ingénierie d'accompagnement

La Banque des Territoires est le regroupement des outils opérationnels de la Caisse des Dépôts dans les territoires, sous une marque commune, avec l'ensemble des directions de l'ensemble de l'établissement public, la SCET et CDC Habitat. L'idée c'est d'être meilleur pour accompagner les territoires dans leur transformation afin de lutter contre les fractures territoriales et les inégalités sociales.

Nous agissons sur les territoires de trois manières : en investissement, en prêts et en ingénierie.

La partie investisseur est peut-être la moins connue. La Caisse des Dépôts Banque des Territoires peut investir sur le long terme sur des projets purement privés. Sur tout type d'actifs : cela va de la transition écologique, énergétique, au tourisme, hôtel, thermalisme, à des data centers (je pense à Saint-Jean-d'Angély où nous sommes coactionnaires sur le projet de data center qui devrait sortir de terre en juin 2020).

Le champ d'action est très large. Concernant la thématique d'aujourd'hui, nous pouvons investir sur des EHPAD ou des résidences services seniors qui sont des dossiers purement privés.

Bruno CHAPTAL

*Directeur territorial - Banque des Territoires
Caisse des Dépôts et Consignations*

Nous avons un projet en cours de construction : une résidence services seniors qui se trouve à Saint-Pierre-d'Oléron. Elle comprend 81 logements.

Nous sommes intervenus en créant une société par actions simplifiée avec un co-investisseur (nous sommes à 49%, le co-investisseur à 51%) et nous avons levé auprès des banques privées 6 millions pour acheter en VEFA auprès du promoteur (Quartus, également exploitant de cette résidence).

Les résidences services seniors sont une offre, à un moment de la vie où l'on quitte son logement sans être complètement dépendant. Il n'y a pas de services médicalisés. On y vit en

communauté : on peut prendre ses repas (matin, midi et soir), si on le souhaite.

C'est un investissement de 12 millions d'euros.

Nous pouvons aussi investir dans des cliniques, dans des EHPAD, mais sur des projets purement privés. On investit avec l'argent de la Caisse des Dépôts (avec nos fonds propres) dans des sociétés de projet.

Investisseur en fonds propres en accompagnement de projets privés

Médico social

- Maisons ou centre de santé Pluridisciplinaires MSP/CSP
- Etablissements Personnes Agées Dépendantes EHPAD
- Etablissement accueil handicapés

Sanitaire

- Centre de soins de suite et de réadaptation CSSR
- Clinique Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)

Autres

- Résidences services seniors RSS

On n'est jamais majoritaire. Il faut évidemment un minimum de rentabilité. D'abord parce qu'on ne pourrait pas vivre : la Caisse des Dépôts s'autoalimente ; nous produisons un résultat chaque année et nous ne recevons rien de l'État. Ensuite, nous serions embêtés par rapport aux règles européennes (on se ferait taper dessus car ce serait assimilé à de la subvention). Et, enfin, ce ne serait pas optimal pour les territoires : sur un modèle subventionné, ça ne marcherait pas. L'idée est donc d'avoir un modèle économique viable.

Nous sommes très vigilants sur la qualité de l'exploitant. L'exploitant est important. C'est un métier, ça ne se décide pas sur un coin de table.

Au service des réponses diversifiées

➤ Financement des établissements médico-sociaux à vocation sociale

- tout investissement immobilier (acquisition, construction, réhabilitation) portant sur les projets tel que Résidence-autonomie, EHPAD, MARPA, PUV, SSIAD...
- opérés par des organismes publics ou privés non lucratifs
- à destination des personnes âgées à faibles ressources

➤ Financement des logements locatifs sociaux pour seniors

- sur décision d'agrément avec autorisation spécifique du préfet (article 20 de la loi ASV codifié au L441-2 du CCH)

Le second axe d'intervention concerne le financement.

Depuis très longtemps, nous accompagnons la sphère publique dans sa globalité. La maîtrise d'ouvrage appartient ici soit à des bailleurs sociaux, soit à des CCAS ou à des associations.

Là, nous pouvons intervenir sur des financements à très long terme pour, par exemple, porter des EHPAD ou des EHPA, sur des durées jusqu'à 40 ans. En général, il y a des agréments demandés à la DDT, notamment en PLS. S'il n'y a pas d'agrément demandé, on peut intervenir en « prêt phare » jusqu'à 40 ans. Évidemment, on peut aussi accompagner la rénovation et l'amélioration des EHPAD. C'est vraiment le mode d'intervention qu'on peut faire lorsque c'est un portage par maîtrise d'ouvrage publique, au sens large.

Je fais un petit focus sur la partie investisseur. Il est difficile pour

nous d'intervenir sur des petits projets de territoire parce que, lorsque nous intervenons, il y a des négociations. On crée des sociétés, donc pactes, statuts, on signe des baux, il faut signer une VEFA... toute une ingénierie juridique en arrière.

Pour dupliquer des modèles qui nous semblent intéressants pour les territoires, on entre dans ce qu'on appelle des startup. Ça permet de dupliquer une intervention sur l'ensemble du territoire national. On est entré très récemment dans une startup, « Les 3 colonnes », startup lyonnaise, qui intervient dans le viager. Le financement de la fin de vie est une difficulté et l'idée de cette startup est de proposer du clef en main avec un volet très social aux personnes qui souhaitent vendre leurs logements en viager. L'intérêt de cette société est qu'elle s'intéresse avant tout à l'humain. Elle n'est pas là pour faire une culbute sur le logement, ce n'est pas sa feuille de route. On s'intéresse vraiment à la personne pour lui permettre de rester dans son logement. Elle reçoit une rente et le bouquet

Les prêts distribués par la BDT

Prêts réglementés par le Code de construction et de l'habitation : PLS, PLUS, PLAI

- ✓ soumis à l'obtention d'agrément (auprès de la DDTM ou du délégataire)
- ✓ donnant lieu à des avantages fiscaux (exonération TFPB, TVA réduite) et à l'Aide Personnalisée au Logement pour les résidents

Prêts de la CDC : PHARE

- ✓ en prêt principal (dossiers inéligibles ou non agréés aux prêts réglementés, dossiers où les avantages fiscaux peuvent être obtenus sans prêts réglementés)
- ✓ ou en complément du PLS (partie complémentaire à la quote-part minimale de PLS)

peut servir à aménager le logement pour que la personne puisse rester. Derrière, il y a un accompagnement social : on va chercher tout le tissu associatif qui peut aider la personne à rester dans son domicile. J'insiste vraiment : le volet social est très fort dans cette société lyonnaise. Elle est en train de monter à Paris ; le modèle intéresse beaucoup de monde.

Nous sommes au capital de la structure. Si la société fait des résultats, nous avons capé les dividendes. C'est une SCIC, il y a un modèle social derrière. L'argent, à partir d'un certain niveau, sera réinjecté dans la société, au service des personnes âgées.

Deux autres startup. La première c'est SeniorAdom qui intervient dans les services à domicile. Il faut détecter si les personnes tombent à leur domicile. SeniorAdom intervient à ce niveau-là avec un système de capteurs (pas de fil autour du cou, ce sont des capteurs placés dans le domicile).

Une seconde startup intéressante est Ecov. La mobilité est un enjeu, notamment dans les zones les plus reculées. Ecov propose une solution d'autostop organisé avec des stations en bord de route et un système assez intelligent pour permettre le transport sur de courtes distances. C'est aussi une alternative à cette question de la mobilité.



Expériences et dispositifs

Méthode, moyens et ingénierie d'accompagnement

Je vais vous présenter des projets qui ont été initiés dès 2007, sur le modèle de ce qu'il se faisait un peu déjà avec les MARPA. Les MARPA sont des petits groupes d'habitat en milieu rural. Les MARPA étaient une émanation de la MSA, elles s'adressaient à un public d'agriculteurs, des gens qui ne pouvaient plus rester à la ferme, leur habitat n'étant plus adapté.

C'était une alternative à la maison de retraite ou à l'EHPAD. Ce sont des gens qui veulent rester chez eux, au village, même si ce n'est plus leur maison d'origine.

Sur ce modèle s'est développé un cahier des charges et ça a essaimé sur tout le département.

La première expérience a eu lieu en 2007-2009 (non encore conventionné avec le Département) ; un maire était alors très proactif sur ces questions. Dans son village, il avait beaucoup de personnes âgées qui souhaitaient un logement alternatif adapté (avec aussi parfois un désir de sortir de la solitude, les fermes étant parfois excentrées).

Ce maire très concerné était aussi le Président de sa Communauté de Communes et Conseiller Départemental en charge des Affaires sociales. Il a essayé dans sa commune, puis dans la Communauté de Communes : en deux ou trois ans il y a eu 5 ou 6 opérations.

La première a été la résidence « Mon Village » à Azay-le-Brûlé. Il y a là huit logements, des T2, groupés autour d'une place centrale et, surtout, avec une salle commune pour se retrouver, faire des ateliers, éventuellement manger ensemble, faire venir le coiffeur, le kiné etc.

Le principe primordial dans ce genre d'opération c'est la localisation. La commune d'Azay-le-Brûlé est très éclatée mais le souhait a été de localiser l'opération juste à côté de l'école, à l'interface entre un lotissement pavillonnaire et la mairie, et surtout de permettre le cheminement par une opération

Yann LE DIMÉET

Architecte conseil - CAUE des Deux-Sèvres

très poreuse. Les enfants, en sortant de l'école, passent par l'opération.

Ce sont des petits logements, il y a des potagers partagés et des espaces extérieurs privés.



Suite à cette opération, 5 ou 6 autres ont été réalisées sur la Communauté de Communes, avec comme priorité que les résidents soient des gens de la commune.

Le Conseil Général de l'époque s'est saisi du sujet. Il a lancé un appel à projets qui a permis de faire sortir plein d'initiatives. L'appel à projets était ouvert à toute sorte de porteur de projets, que ce soit des bailleurs sociaux, des CCAS, des associations comme des Marpahvie, par exemple, qui souhaitaient s'agrandir en offrant, plutôt que du collectif, du logement individuel.

La condition sine qua non c'est qu'il y ait des conventionnements avec des établissements ou organismes extérieurs spécialisés (souvent un EHPAD mais aussi l'ADMR ou autre).

Les logements sont adaptés à la perte d'autonomie et au handicap. Ce sont aussi des loyers modérés mais pas toujours conventionnés bail social.



C'est assez ouvert, c'est un appel à projets. Les opérations sont limitées entre 6 et 12 logements, c'est à l'échelle de chaque commune.

Je vais vous présenter plusieurs opérations dont la philosophie n'est pas forcément la même.

Ici, sur La Chapelle-Saint-Laurent, il y a un lien direct avec un EHPAD. C'est le CCAS qui est maître d'ouvrage et a commandité une dizaine de logements. Il y a eu là un programmiste qui a

organisé une consultation assez originale. La commande du CCAS était d'aller sur un site directement voisin de l'EHPAD (dans le périmètre foncier même de l'EHPAD) mais il ne souhaitait pas que les futurs résidents aient l'impression d'être à l'EHPAD. C'était un peu la quadrature du cercle.

Sans pour autant organiser un concours, on a demandé à quatre équipes d'architectes de participer et qu'ils fassent une remise de prestations notamment sur la question de la localisation, sur l'organisation du village et sur un appartement type.



On a remarqué que tous les architectes ne sont pas hyper formés sur l'ergonomie, sur la lumière. Sur celui-ci a été reproché que chaque résidence a vue sur l'EHPAD. Cet autre l'a emporté parce qu'on avait une vraie impression de petit village.



REALISATION DE LOGEMENTS POUR PERSONNES AGEES AU SEIN D'UN POLE INTERGENERATIONNEL

Les architectes avaient des arguments très pertinents comme le fait que la chambre soit en lien direct avec l'espace de vie. Si un des deux conjoints finit par être alité, momentanément ou pour longtemps, il peut continuer à avoir des discussions avec son conjoint, avec les visiteurs.

Les salles communes sont aussi ouvertes aux extérieurs et aux gens de l'EHPAD.

Une autre opération, une opération à tiroirs. L'école était trop vétuste, il y avait besoin de périscolaire, d'une cantine.



C'est ce que la commune a fait. Il restait du foncier et il y a eu l'opportunité de cet appel à projets. Ils ont créé ce petit village de dix logements en lien direct avec la cantine, avec le périscolaire et avec une salle dédiée aux personnes âgées. On est vraiment dans un projet intergénérationnel pensé sur la

durée. C'est la commune qui a porté tous ces projets successifs mais, là, n'ayant pas les moyens, c'est un bailleur social qui s'est occupé de réaliser les logements.



La commune a, en revanche, financé les espaces extérieurs et la salle commune.

Un exemple d'un accompagnement d'une commune qui se posait la question de la localisation. Elle avait un terrain, elle avait cette idée en vue et il fallait monter un dossier pour avoir les subventions du Conseil Départemental. J'ai oublié d'en parler mais c'est 15 000 euros par logement qui sont financés par le Département. Ça aide.



D'autres opérations ont été moins suivies par le CAUE mais par des bailleurs sociaux directement. On voit bien ici les petits logements à côté de la place du village. Cette autre, en lien avec une grosse restructuration d'un quartier d'habitat social.

On a vu souvent, sur des projets de lotissements communaux ou sur un lotissement dessiné par et pour la Communauté de Communes, des communes qui souhaitent se réserver un espace de 2 500 m² en plein cœur pour faire un projet de ce type, toujours dans un souci de mixité et d'ouverture.

Petit bilan : on en a aujourd'hui une trentaine d'opérations réalisées.



Expériences et dispositifs

Méthode, moyens et ingénierie d'accompagnement

Je ne fais pas le rappel de qui était l'Abbé Pierre mais il a créé deux œuvres à caractère social : le mouvement Emmaüs et la Fondation Abbé Pierre. Ce sont des aventures humaines avant tout.

Cette Fondation Abbé Pierre a un peu plus de 20 ans d'existence. Elle a été reconnue d'utilité publique en 1992. Elle poursuit deux objectifs principaux, deux piliers : interpeler et agir.

L'interpellation se fait par un moment phare annuel : la remise de notre rapport sur l'état du mal-logement en France, à la date anniversaire du 1er février. C'était ce 1er février 1954 où l'Abbé Pierre a crié sur les ondes radio « Mes amis, au secours ! » après le décès de cette femme sur le trottoir du boulevard Sébastopol à Paris dans un hiver très rude. Cette dame est morte dans la rue parce qu'elle avait été expulsée de son logement.

Le second axe c'est l'action. L'action est réalisable par le biais des donateurs, j'insiste sur ce point. La Fondation Abbé Pierre est libre dans son ton avec lequel elle s'adresse publiquement. Elle a sa liberté d'agir grâce aux dons qu'elle collecte auprès de particuliers (un peu plus de 300 000 donateurs répartis sur tout le territoire national), avec quelques partenariats mais sans lien de dépendance économique. Cela permet un peu de liberté de ton et un peu de liberté d'action.

Dans ce deuxième pilier qui est agir, nous développons des programmes nationaux à destination des mal-logés, évidemment, mais aussi dans ce que l'on appelle la promotion des habitants.

L'Abbé Pierre considérait que, le logement étant un bien de première nécessité, il n'y avait pas forcément besoin de débattre plus avant. En revanche, habiter son logement, vivre avec ses voisins à l'échelle de son quartier, s'insérer, créer du

Pascal PAOLI

Directeur régional Nouvelle-Aquitaine
de la Fondation Abbé Pierre

lien et du tissu social, sont des choses pas forcément accessibles à tout le monde.

Les personnes âgées, dans cette proportion qui augmente dans la population, ont cette problématique de l'isolement. Parce que la famille s'éclate.

Pour autant, l'isolement est un peu empêché parce qu'il n'y a plus d'évolution dans le parcours résidentiel. En gros, plus on avance dans l'âge, plus le parcours résidentiel va finir par s'arrêter. On est donc dans l'enjeu du maintien à domicile.

En France, il y a à peu près 4 millions de personnes mal-logées. C'est un chiffre « noyau dur », on peut élargir ensuite le spectre aux gens en difficulté vis-à-vis de l'accès et du maintien dans le logement. Dans cette catégorie des 4 millions de mal-logés, les personnes âgées ont une double difficulté qui est qu'elles ne sont plus dans la capacité de générer d'autres ressources économiques. Elles sont dans un moment de leur vie où le travail n'est plus possible, sinon de manière très partielle, et en tout cas pas partout (on connaît les chiffres du chômage). Du coup, l'enjeu, pour ces personnes âgées pauvres, c'est de trouver une dernière demeure qui soit suffisamment bien dotée en équipements, en systèmes d'adaptation et en proximité. La géolocalisation est très importante. Il est capital de ne pas les reléguer dans des zones où il n'y aurait rien et où la proximité des services et des commerces n'existerait pas, ou d'une manière tellement lointaine que se poseraient des questions de mobilité.

Vous connaissez les cycles des crises : elles démarrent, elles atteignent un point culminant et ensuite elles décèlent. En matière de mal-logement, on n'est pas au sommet et on n'est pas en décélération.

Cette crise du logement (dont on ne sait plus s'il faut l'appeler crise) s'apparente, très schématiquement, à une crise de l'offre vis-à-vis du besoin brut exprimé : c'est une loi du marché. L'offre est très sous-dimensionnée par rapport à la demande. Évidemment, tout ce qui est rare devient de plus en plus cher.

Curieusement, il existe un parc du logement vacant. Parmi ces logements vacants il y a du logement indigne. Dans la Région Nouvelle-Aquitaine (douze départements, deux métropoles, Limoges et Bordeaux), l'INSEE (ce n'est même pas la Fondation qui le dit) fait état de presque 300 000 logements vacants. Si vous ne considérez que Bordeaux Métropole, regroupant 28 communes, le chiffre est au-delà des 20 000 logements. Pour autant, il y a une crise du maintien et de l'accès à ces logements. Ça, c'est le premier élément de notre diagnostic. Il y a une crise parce que l'offre est insuffisante et, pour autant, le gisement existe. Je ne suis pas en train de vous dire que si on captait, si on rénoverait ou réhabiliterait la totalité de ces logements, on arriverait à résoudre la crise.

On se heurte à une autre équation lorsqu'on aborde la question du maintien à domicile des personnes âgées à domicile. Parce qu'on est dans une action de prévention, prévention du moment où on va basculer dans la dépendance. Plus on va prévenir ce risque, plus on va allonger la vie en bonne santé et plus on réalisera des économies de coût social. Cette action

de prévention, on nous la vante dans plein de domaines mais, en matière de logements, on ne la pratique pas suffisamment.

Quand on a un gisement de logements, bien géolocalisés, on a un outil pour faire levier et maintenir l'attractivité de ces centres-bourgs qui se meurent. Ces fameuses communes, les urbanités secondaires, ces petits villages des secteurs ruraux qui vivaient bien il y a encore quelques dizaines d'années et qui, aujourd'hui, sont victimes de l'attractivité des métropoles (parce que c'est là qu'il y a l'emploi, les services, la possibilité de scolariser ses enfants).

À la Fondation Abbé Pierre, nous proposons d'accompagner toutes les réflexions autour de la mobilisation de ce parc.

On a une temporalité dans le logement longue à aboutir. Quand vous avez besoin d'être logé et qu'on vous fait une offre de logement neuf, ce n'est que quelques années plus tard qu'elle est réelle. En attendant, la demande continue de croître. Si on réemploie du parc existant, du logement vacant, si on réhabilite du logement indigne, on n'a rien à créer de nouveau. Dans le logement indigne, il y a des propriétaires occupants, on peut les maintenir à leur domicile dans de bonnes conditions. Pour reprendre la formule du scientifique : rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme.

Ensuite, deuxième avantage, on ne consomme plus de foncier. Il y a un enjeu environnemental à récupérer ce parc et à le réhabiliter.

Pour soutenir tout cela, nous avons trois programmes.

Le premier programme, « Toits d'abord », s'apparenterait à un programme d'aide à la pierre. Il accompagne l'ingénierie du projet et vient en bouclage du montage financier opérationnel. La Fondation a pour principe de n'intervenir que quand toute la puissance publique a été sollicitée. Nous ne voulons pas nous substituer ni aux pouvoirs des uns, ni aux capacités à faire des autres.

Quand tout le monde a été sollicité, le programme « Toits d'abord », dans le cadre d'opérations de logements conventionnés très sociaux, peut permettre d'obtenir une subvention jusqu'à hauteur de 10% du coût TTC de l'opération.

Le deuxième programme s'adresse aux propriétaires occupants, qu'on dit dans notre jargon impécunieux, très modestes, propriétaires de leur patrimoine immobilier mais qui pour autant vivent dans un taudis. Ce programme est baptisé tout naturellement « SOS Taudis » et il vient financer le reste à charge des ménages. Quand on a cumulé toutes les aides disponibles : celles de l'ANAH, celles des collectivités diverses, celles des caisses de retraite spécialisées (la MSA, par exemple) etc. Au bout il reste un montant que ces ménages-là (la moyenne des ressources est aux alentours de 800 euros) ne peuvent fournir. Il faut boucler le financement, au risque de ne pouvoir faire décaisser l'argent public. Nous venons financer ce reste à charge des ménages avec deux outils.

La subvention Fondation : il vous reste 5, 6 ou 10 000 euros ; on octroie une subvention pour boucler le montage financier. Et on peut le combiner, ou même le faire porter complètement,

avec un prêt Mission Sociale qui est émis par des sociétés qu'on appelle des Sacicap, les Procivis par exemple. Nous avons un partenariat régional : on a signé des conventions avec tous les Procivis de la région.

Les pauvres ne peuvent pas passer les portes de la banque traditionnelle. Ils viennent voir le Procivis et le prêt octroyé ne se calcule pas à partir de la capacité d'endettement du ménage. À l'inverse, c'est le reste à vivre nécessaire qui définit la capacité à rembourser du ménage ; avec évidemment des limites dans le temps et un taux capé.

Troisième programme : les appels de détresse. On peut, dans le cadre de l'adaptation du domicile, dans le cadre de la sortie de l'insalubrité, dans la lutte contre la précarité énergétique, intervenir au domicile (pas seuls, on est dans un système d'alliance avec des opérateurs) presque en temps réel au domicile des personnes âgées.





Expériences et dispositifs

Méthode, moyens et ingénierie d'accompagnement

J'ai en charge la délégation locale de l'ANAH et le Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne.

On a mis en place en Charente-Maritime un système de signalement des logements indignes. Il nous arrive de travailler de temps en temps avec la Fondation Abbé Pierre.

L'ANAH est là pour donner des aides. Nous finançons les propriétaires occupants, sous conditions de ressources, donc modestes et très modestes.

Nous finançons également les propriétaires bailleurs. On peut fournir des aides et on leur propose aussi des moyens de défiscaliser. C'est sous conditions de loyer, le but étant de faire baisser les loyers du parc privé locatif.

Nous avons des objectifs : la lutte contre la précarité énergétique (c'est un enjeu aussi pour les ménages les plus âgés), lutte contre l'habitat indigne et dégradé, l'adaptation des logements aux personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie. L'objectif c'est le maintien à domicile le plus longtemps possible.

Nous avons aussi un dispositif d'aides pour les syndicats de copropriété. Dans ce cadre-là on peut financer l'accessibilité de la copropriété.

On a donc tout un dispositif d'aides. À chaque aide son logo, vous les voyez tous ici.

Je vais cibler ma présentation sur « Habiter facile » qui est l'aide pour autonomie. Détail important : nous intervenons sur le parc existant, sur des logements qui ont plus de 15 ans, mais il y a une acception pour l'adaptation des logements. Même un logement neuf peut faire l'objet d'une subvention ANAH pour l'adaptation. Les travaux doivent être réalisés par des professionnels et, point très important, il ne faut pas avoir commencé les travaux avant la demande de subvention.

Lionel RIZZO

*en charge du parc privé et la politique de l'habitat
DDTM de la Charente-Maritime - ANAH*

L'aide pour les ménages aux ressources très modestes c'est 50% du montant total des travaux, avec une aide maximum de 10 000 euros. Pour les personnes aux ressources modestes, c'est 35%.

On peut aussi financer les locataires. En Charente-Maritime, nous n'avons pas de dossier de demande, ce qui semble étonnant vu le besoin.

LES INTERVENTIONS DE L'ANAH EN 2019

Des aides financières pour les propriétaires occupants sous condition de ressources, des dispositifs pour les propriétaires bailleurs privés (aides financières et conventionnement), et pour les syndicats de copropriétés fragiles et en difficulté.

Avec pour objectifs :

- la lutte contre la précarité énergétique, grâce au programme Habiter Mieux,
- la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé,
- l'adaptation des logements pour les personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie,
- la prévention et redressement des copropriétés en difficulté,

Nous intervenons en fonction des conditions de ressources. Je vous montre, pour mémoire : le revenu fiscal de référence pour une personne seule c'est 18 960 euros ; ça ouvre quand même l'accès aux aides à de nombreux ménages.

Nous intervenons en fonction des besoins de la personne. On demande un justificatif de handicap ou de perte d'autonomie (décision CDAPH ou GIR). Nous demandons, pour la vérification de l'adéquation du projet, un rapport d'ergothérapeute ou un diagnostic autonomie qui est fait, en général, par l'opérateur de l'ANAH (en Charente-Maritime, on en a deux : Soliha et Hateis). Ça nous permet de vérifier qu'il n'y a pas de dépenses inutiles. Ça paraît bête mais il y a beaucoup de démarchage à domicile et nous fixons des limites.

Nos aides sont dématérialisées depuis maintenant un an. C'est un avantage parce que le traitement va plus vite, il y a moins de papier, mais c'est aussi un inconvénient. Tout le monde n'est

L'aide Habiter facile pour les propriétaires occupants :

- ressources très modestes : 50 % du montant total des travaux HT, aide de 10 000 € maximum.
- ressources modestes : 35 % du montant total des travaux HT, aide de 7 000 € maximum.

(personne seule R.F.R. <18 960€, couple R.F.R. <27 729€)

- un justificatif de handicap ou de perte d'autonomie : décision de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) ou évaluation de la perte d'autonomie en Groupe iso-ressource (GIR),

- et un document permettant de vérifier l'adéquation du projet à ses besoins réels : rapport d'ergothérapeute, diagnostic autonomie.

En Charente-maritime, 75000 ménages propriétaires occupants éligibles aux aides anah, 28 400 avec une pers. de plus de 75 ans (dont 76 % avec des ressources très modestes).

Données FILOCOM

pas familier avec un ordinateur, internet ou le mail. C'est une contrainte qu'on essaie de prendre en compte car elle est réelle pour les personnes âgées.

Je vais vous embêter un peu avec des chiffres. Je vais parler de ménages et par forcément de personnes. En gros, un ménage c'est un logement.

En Charente-Maritime, on a 75 000 ménages propriétaires occupants éligibles aux critères de l'ANAH. Sur ces 75 000, il y en a 28 400 avec une personne dans le ménage qui a plus de 75 ans.

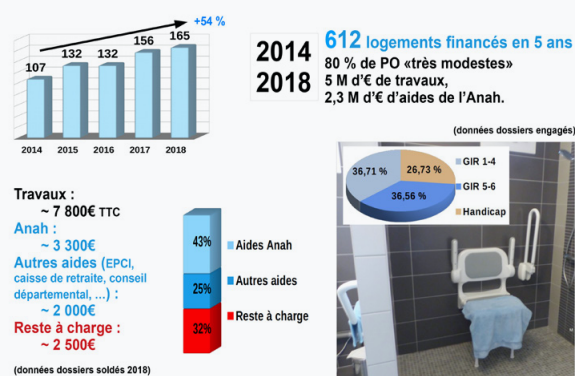
Ça vous donne un ordre d'idée du volume de logements potentiellement concernés par la question du maintien à domicile.

Sur ces 28 400, 76% ont des niveaux de ressources très modestes. On voit qu'il y a une vraie difficulté pour ces personnes. Il faut accéder à l'information, il faut remplir les dossiers d'aides en ligne, ce n'est pas si simple.

En 2014, on a financé 107 dossiers et 165 en 2018. On voit que le besoin est fortement en augmentation. On l'a tous dit et on le constate ici clairement. Sur ces 5 années, ça fait 612 logements.

Sur le public que l'on finance, 80% des propriétaires occupants sont à conditions de ressources très modestes. Les personnes dans le besoin sont vraiment notre cible.

Ces 612 logements ont représenté 5 millions d'euros de



travaux. Ça n'est pas neutre. C'est aussi du travail pour les artisans sur le territoire. Ces 5 millions d'euros de travaux donnent 2,3 millions d'euros d'aides de l'ANAH.

Le coût moyen de travaux sur ces logements est de 7 800 euros TTC. C'est ce que coûte l'adaptation du logement existant. Sur ces 7 800 euros, on a à peu près 3 200 euros d'aides de l'ANAH. On a aussi d'autres aides : les EPCI, les Caisses de retraite, le Conseil Départemental, la Fondation Abbé Pierre (qui nous aide sur les dossiers les plus difficiles) ; ça fait environ 2 millions d'euros d'aides supplémentaires. Ce qui fait qu'il y a un reste à charge moyen de 2 500 euros. Ça n'est pas négligeable. C'est souvent un coût important pour les personnes.

Quand ce sont des publics très en difficulté, on arrive à trouver des solutions pour des financements à quasiment 100%. Il y a des organismes, comme la Fondation Abbé Pierre, qui

interviennent. Mais on a souvent des problèmes de reste à charge sur les dossiers.

Notre intervention la plus représentative c'est la salle de bains, la baignoire qu'on va transformer en douche à l'italienne. Mais on ne finance pas que cela. On peut financer par exemple de l'accessibilité en créant un plan incliné pour franchir les quelques marches qui mènent au logement. On peut financer des monte-escalier. On peut financer la mise en place d'une chambre en bas du logement (parfois la chambre est en haut et la cuisine ou la salle de bains sont en bas).

En fonction du GIR et des situations de handicap, en gros c'est 1/3, 1/3, 1/3 : situation de handicap c'est 26%, les GIR 1 à 4 (avec des problèmes d'autonomie importants) c'est 36% et 36% pour les GIR 5 à 6.





Société de la longévité et politique urbaine

Royan, ville amie des aînés

Un maire, qu'est-ce que c'est ? Un maire c'est un homme qui gère la proximité. C'est un homme de terrain qui tente de répondre à un besoin de bien-être, de bonheur, en essayant, avec les moyens qui sont les siens, de développer une ville.

C'est difficile de n'être que maire. Avec la loi NOTRe et tous les transferts de compétences au niveau de l'intercommunalité, le vrai centre de gravité décisionnel d'un territoire c'est la communauté d'agglomération. Il est donc extrêmement important d'y être présent. Pas uniquement pour défendre les intérêts de sa commune mais pour porter un projet d'avenir pour son territoire.

Le maire gère le quotidien mais il essaie d'avoir une vision de ce que sera sa ville dans les 10 ou 15 ans à venir. Le premier document stratégique qui peut l'aider dans cette vision c'est le plan local d'urbanisme. Quand vous révisiez un plan local d'urbanisme, vous définissez les limites de ce que sera votre ville dans 10 ans. C'est vraiment très important.

On m'a demandé de vous parler de Royan, ville amie des aînés. Assurer la gouvernance d'une ville c'est prendre en compte la sociologie de sa population. La sociologie de ma population est très particulière. J'ai 53% de la population qui a plus de 60 ans. C'est énorme. Ce sont des gens qui ont une expérience, qui ont du vécu. Et qui ont des exigences.

Des jeunes, il y en a. Mais, s'ils travaillent à Royan ils n'y vivent pas nécessairement.

Le foncier est trop cher à Royan. Les jeunes vont dans les communes environnantes de manière à avoir des conditions de logement peut-être plus adaptées et plus satisfaisantes.

Un maire est soumis à de nombreuses contraintes, que cela soit la loi Littoral ou la loi SRU avec son pourcentage de 25% de

Patrick MARENGO

*Maire de Royan
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Royan Atlantique*

logements locatifs sociaux. La pénalité pour chaque logement est élevée et nous avons payé cette année 450 000 euros de pénalités parce que nous ne sommes pas au quota (nous sommes à 10%). Nous faisons un gros effort de construction de logements sociaux. Ils sont utiles aux jeunes et utiles aux retraités ayant des ressources limitées.

« Une ville-amie des aînés encourage le vieillissement actif en optimisant la santé, la participation et la sécurité des citoyens âgés, pour améliorer leur qualité de vie »



Adaptation des structures et des services aux attentes et aux besoins différents des personnes

La ville a pris beaucoup de retard. Je l'assume et, dorénavant, tous les programmes immobiliers seront entre 30 et 70% de logements locatifs sociaux. Je ne me fais pas que des amis mais je considère que, pour la ville, il faut le faire.

Il faut le faire mais en conservant ce qu'est l'ADN de votre ville. Royan est une station balnéaire familiale, agréable. On n'imagine pas, à Royan, des immeubles de 7 ou 8 étages. Ce serait une faute contre l'esprit.

Mais il n'y a plus d'espace. Où allez-vous construire lorsqu'il n'y a plus d'espace ? Vous êtes nécessairement obligé de combler les dents creuses et de monter, raisonnablement, dans certains endroits. Cela constitue une vraie fracture idéologique pour une grande partie de la population. Il faut beaucoup expliquer, faire de la pédagogie. C'est un vrai challenge.

On ne peut pas considérer une commune ou une ville si on ne prend pas en compte le territoire qui l'environne.

La CARA c'est 33 communes, c'est 82 000 habitants. Royan, qu'on peut appeler la ville d'hiver, en basse saison c'est 19 000 habitants et 60 000 en haute saison.

Le maire et son équipe doivent gérer ces flux, liés à la saisonnalité. C'est très intéressant à anticiper, à prévoir, à organiser. Notre ville a une expérience, un passé, un savoir-faire, il n'y a pas de problème particulier là-dessus.

La population est âgée. C'est, en gros, le double du niveau national.

Il y a beaucoup de ménages composés d'une seule personne. Sur Royan, il y a beaucoup de femmes seules, parfois âgées mais pas uniquement. C'est un vrai paramètre à prendre en compte dans la gestion de la ville.

Vous pouvez voir qu'on a augmenté à partir de la tranche 45-59 ans, on a progressé sur les deux derniers recensements. En revanche, on diminue sur la part des jeunes.

On a entrepris toute une série de programmes immobiliers, d'accession à la propriété pour permettre aux jeunes de venir s'installer et de vivre là où ils travaillent. Mais ça a un coût.

Ce sont certainement nos seniors retraités qui ont parfois exercé de grandes responsabilités et viennent s'installer sur Royan après avoir vendu leur bien à Paris, Strasbourg ou autre, qui sont le moteur économique de la ville, d'une certaine manière. Cette affaire-là va durer un certain temps puis viendra le moment où le gisement sera épuisé.

Notre économie repose sur le tourisme, bien évidemment. Nous sommes attractifs. Nous sommes le deuxième département le plus attractif. Royan garde encore un bon niveau. Et on essaie de rehausser le niveau d'attractivité par une réhabilitation du front de mer. Il y a beaucoup de projets, j'essaie d'être dynamique et de bouger. Le sens de la politique c'est de concevoir des projets pour que les gens soient mieux, avec des projets qui tirent la ville vers le haut.

Nous avons 40% de résidences secondaires sur la ville. Elles sont fermées l'hiver. Cela induit un problème de sécurité. C'est un domaine majeur.

Vous avez aussi des familles qui quittent le territoire parce que le foncier est devenu trop cher, parce que la vie quotidienne est devenue trop chère. Elles vont s'installer dans les petits villages de première et deuxième ceintures ou sur Saintes.

Les migrations de seniors qui arrivent sont une constante. Notre population va continuer à vieillir, c'est indéniable. Pour le maire c'est un souci et c'est aussi la recherche d'un équilibre. Un jeune monte un bar à tapas dans un U derrière le front de mer, avec des résidents à l'année tout autour. Un bar à tapas, ça fait un peu de bruit, naturellement. Vous devez donc prendre le temps de gérer des conflits liés aux nuisances sonores ou autres et à trouver des équilibres. Vous expliquez aux seniors qu'on a besoin de ces jeunes (les anciens ne veulent parfois rien entendre). Il faut apporter des éléments de confort aux seniors mais il ne faut pas décourager les jeunes.

**Une Ville-Amie des Aînés intègre
8 dimensions de la vie urbaine
ayant un impact sur le bien-être et l'autonomie des aînés**

- ▣ 1- Santé, prévention et autonomie
- ▣ 2- Lien social et solidarité
- ▣ 3- Culture et loisirs
- ▣ 4- Participation citoyenne et emploi
- ▣ 5- Information et communication
- ▣ 6- Bâtiments et Espaces extérieurs
- ▣ 7- Transports et mobilité
- ▣ 8- Habitat

Royan s'est lancée, il y a quelques années, dans le processus de « Ville amie des aînés » pour accompagner le vieillissement actif, optimiser la santé, la sécurité.

Parlons de la santé. Ça devient un enjeu majeur national et de territoire. Ces trois dernières années, la ville est passée de 31 à 16 médecins généralistes. On a perdu 50% pour cause

de départ en retraite, pour cause de pleine application du numerus clausus, parce qu'on n'est pas capable d'offrir un deuxième emploi au jeune qui va venir s'installer. C'est un vrai souci. J'ai pris le problème à bras le corps et on a réussi à trouver 3 jeunes médecins. On leur construit une maison de santé pluridisciplinaire (un million d'euros en gros). Ils vont venir s'installer et on va essayer de remonter la pente.

Ça n'est pas dans les compétences du maire mais, si vous ne le faites pas, qui va le faire ?

L'ARS considère que ce n'est pas une priorité, que notre territoire n'est pas tendu, qu'il y a pire ailleurs... mais ça, ça n'est pas une politique, ça n'est pas un raisonnement. Les gens qui viennent s'installer à Royan doivent pouvoir bénéficier d'un soutien santé nécessaire et suffisant afin d'avoir une vieillesse heureuse. C'est ça l'objectif. Il est clair, il est net.

Il faudra qu'on poursuive et qu'on prenne également en compte la santé mentale.

▣ Programme municipal PENZA depuis 2009 :
Prévention santé Et Nutrition des Seniors Actifs

- 1406 adhérents actuellement dont 78% de femmes
- Âgés de 54 à 101 ans - Moyenne d'âge : 76 ans
- + 37% d'adhérents depuis 2014 (environ 100 nouveaux chaque année)
- Ses objectifs :
 - Préserver le capital santé et l'autonomie des seniors
 - Favoriser un vieillissement actif et dynamique
 - Développer et maintenir des liens sociaux et intergénérationnels

▣ Trois grands axes :

- Activités physiques
- Activités cérébrales
- Nutrition

Tout cela se décline sur plusieurs dimensions : la santé, on vient d'en parler, le lien social et la solidarité.

Ces personnes sont souvent seules (majoritairement des femmes) et il est important qu'elles ne soient pas en situation d'isolement.

Ce lien social vous allez le créer d'abord dans la relation que vous, maire, vous allez avoir avec tout le monde ; un maire accessible, à l'écoute des gens.

Le lien social ce sont les associations. Les seniors qui ont du temps peuvent s'investir dans les 350 associations de la ville. Ça génère un vrai tissu d'aide aux plus démunis et un tissu sportif. Ça dynamise une ville de seniors et ça donne une image vraiment valorisante.

La culture et le loisir sont importants aussi. C'est tout cela qu'il faut jouer. Il faut animer, il faut créer, il faut divertir.

Un des problèmes des seniors est l'exclusion numérique. Dans une ville comme la mienne, il y a 30% de la population qui n'utilisent pas internet. L'accompagnement numérique est un enjeu majeur.

Concernant les bâtiments et les espaces extérieurs, nous faisons attention à tout ce qui est accessibilité. On est en train de rénover le Palais des congrès, on a fait de gros travaux sur le CAREL pour permettre à tous, y compris aux personnes âgées, d'y accéder.

Les trottoirs sont un problème pour les personnes âgées. Nous avons 440 km de trottoirs, pour une grande partie assez délabrés.

Aujourd'hui, mon souci est de refaire en urgence les trottoirs les plus dangereux. Nous sommes dans une société très juridique : si une personne se casse la figure, elle se retourne très facilement contre la mairie et le maire. La mise en sécurité des gens est extrêmement importante : sur la voirie, sur les trottoirs etc. Ça demande des investissements.

Le transport et les mobilités : les seniors sont généralement habitués à aller d'un point A à un point B à Royan en utilisant la voiture. Le problème est que la ville est saturée.

On a mis une zone bleue expérimentale. Ça a augmenté le taux de rotation sur le cœur de ville et permis de protéger le petit commerce. On a aussi revu la DSP Mobilité au niveau de la CARA pour les transports en commun. On va avoir un maillage de transports en commun plus resserré et beaucoup plus dense sur le cœur de ville et sur le territoire. C'est un beau challenge aussi.

Pour l'habitat, l'idéal c'est de rester chez soi le plus longtemps possible, de manière à ne pas se couper de ses souvenirs, de ses racines, de son environnement. Dans le logement social, je pense que c'est bien pris en compte.

Nous portons de gros efforts sur le CCAS qui apporte des plateaux repas aux gens qui sont chez eux, qui propose des services d'aide ménagère, d'aide soignante etc. Ça a un coût, mais je considère que c'est un investissement utile, qui crée du lien social au profit de personnes souvent en difficulté. Ça permet de garder les gens plus longtemps chez eux. On le fait dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec le Département.

- ▣ Campagnes destinées aux seniors via le programme PENZA : informations prévention et relais des événements municipaux
- ▣ Utilisation de supports de communication variés : web et papier
- ▣ Formation aux nouvelles technologies / Initiation à l'informatique dans le cadre du programme PENZA
- ▣ Cyberspace municipal : consultations internet facilitées et conseil

On a mis en place un programme de prévention santé et nutrition des seniors actifs (PENSA) avec 1406 adhérents. Il y a trois objectifs : préserver le capital santé, l'autonomie et le vieillissement actif et dynamique.

La santé est stratégique. À partir de 60 ans, on se rend compte qu'il faut faire attention. Il faut rester dynamique. Il faut bouger, il faut sortir, il faut avoir du lien social.

Les liens intergénérationnels sont intéressants. On a, avec Habitat 17, un programme qui se termine bientôt de construction de logements dans une résidence intergénérationnelle. Il y aura des anciens, il y aura des jeunes, une salle commune au milieu,

des locaux partagés, des machines partagées. On va regarder comment ça marche mais je crois qu'il est intéressant d'aller dans le sens du soutien intergénérationnel. C'est ce qui se produisait dans les familles auparavant : on avait en charge nos parents, nos grands-parents qui nous avaient élevés. PENSA fonctionne bien. Il y a des activités physiques, de la danse, de l'expression corporelle mais aussi des activités cérébrales. Il est vraiment important que les gens lisent, qu'ils fassent des mots croisés afin de maintenir un haut niveau d'activité cérébrale.

- Visite chaque année au domicile des personnes âgées de 85 ans et +, à l'occasion de leur anniversaire
- Moment d'échange convivial
- Cadeau offert
- Lutte contre l'isolement des plus âgés
- Investissement d'une soixantaine de messagers bénévoles

Il faut avoir une bonne hygiène de vie pour rester en bonne santé : il y a des ateliers cuisine. La nutrition est un des piliers d'une bonne santé.

Il y a beaucoup de séminaires santé, sur des maladies particulières, sur l'obésité, le diabète etc. Ça intéresse y compris des plus jeunes.

Pour les maladies problématiques (Parkinson, Alzheimer etc.) nous essayons de faire de la prévention, de faire donner des conférences par des spécialistes pour que les gens mesurent bien quels sont les symptômes qui pourraient éventuellement les alerter.

Nous avons aussi un service de visites aux anciens. Ce que l'on appelle les Messagères des seniors. Pour les anniversaires, on va visiter les anciens, on leur apporte un cadeau, il y a un moment d'échange. Ça permet de suivre leur évolution. C'est extrêmement important.

- Partenariat avec « Ma Maison A'venir »
- Conseils aux personnes âgées pour anticiper l'adaptation des logements au vieillissement
- Projet de mixité sociale
- Programmes immobiliers en cours



Les 23 quartiers ont chacun un délégué de quartier. Je leur ai demandé d'assurer un suivi, dans leur quartier, des personnes âgées, de façon à ce que l'on ait une remontée de terrain et qu'on soit en mesure d'intervenir (si on voit une boîte aux lettres pleine, une maison fermée etc.). Ça fonctionne bien.

On a sorti une campagne de sensibilisation au civisme. On doit, dans une station balnéaire (et partout en réalité), respecter un certain savoir-être. Je suis très attaché à ce que les gens soient, dans la ville, en tenue correcte. Les chiens, c'est une autre affaire. Les seniors, je ne sais pourquoi, ont très souvent un chien. Les chiens restent un problème. Il s'agit là aussi d'avoir un comportement civique.

L'opération « Le plus beau marché de France » a été une expérience intéressante. Elle reposait sur le numérique : on allait chez les gens, on leur expliquait. La ville s'est engagée avec un vrai plan de campagne, un plan de communication. Ça a fait un bien fou à tout le monde : tout le monde s'est retrouvé très fier de son marché, les commerçants ont fait des bénéfices et l'attractivité de la ville a été reconnue au plus haut niveau.

La communication, c'est important. Il y a le web, il y a le papier. Nous faisons beaucoup de réunions publiques, de réunions de proximité dans les quartiers. Il est très important que les gens se sentent écoutés. Il y a un cyberspace pour aider ceux qui ne maîtrisent pas internet, pour éviter l'exclusion numérique.

- Bancs : étude de leur nombre et de leur hauteur
- Travaux de mise en accessibilité de la salle de spectacle et installation d'une boucle auditive
- Programme de travaux d'abaissement de trottoirs
- Accès à la plage facilité
- Valorisation des espaces verts de la Ville et de leur entretien : ateliers au sein des serres, bénévolat repotage, ...

On essaie d'aménager la ville : travaux de mise en accessibilité, travaux sur les trottoirs etc.

Les bancs, par exemple, sont importants dans une ville. Nous sommes des gens pressés mais les seniors, eux, s'assoient et jouissent de la vie. Il faut donc des bancs bien adaptés, bien situés.

Pour les espaces verts, on se bat : on est « 4 fleurs » et j'espère qu'on sera « 4 fleurs + ». C'est un choix politique, avec un investissement, avec des hommes, pour un environnement agréable pour toute la population.

Concernant les transports et la mobilité, on a un Pass Seniors, on a des transports à la demande, des taxis.

On a fait pas mal de publicité sur « Ma maison à venir », comment équiper sa maison, quelles sont les aides. Mais c'est plus la Communauté d'Agglomération qui s'en occupe que la ville.

Dans tous les programmes immobiliers, le vieillissement est aujourd'hui un paramètre pris en compte.

Frédéric LEROND

Directeur du CAUE de la Vienne

Vous avez, à Royan, la chance d'avoir un patrimoine architectural récent très particulier et très riche. Je sais que vous le mettez en valeur. Ça représente un atout fort pour l'attractivité de votre commune.

Comment ce patrimoine architectural contribue-t-il à ce « Royan, amie des Aînés » ?

Patrick MARENGO

Nous sommes très attachés à cette question. Nous venons de signer les dossiers pour l'AVAP, l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine. Nous avons doublé la superficie de l'AVAP en cœur de ville.

Ce patrimoine c'est à la fois une force et une faiblesse.

C'est une force dans le sens où il attire beaucoup de monde.

C'était la ville brésilienne de la reconstruction en France.

Ce patrimoine montre qu'une ville détruite est capable de se relever en imaginant une occupation de l'espace et une architecture complètement novatrices.

Mais, vous ne pouvez pas en faire un fonds de rente. Royan doit être autre chose maintenant. On doit passer à une troisième étape. Pour les édifices qui vont être construits, je pense entre autres au futur siège de la Communauté d'Agglomération ou à la Maison du tourisme sur l'esplanade de Foncillon, on va essayer d'échapper à la « dictature » (dictature gentille, ils n'ont qu'une voix consultative) des Architectes des Bâtiments de France. On va essayer d'imaginer une architecture complètement nouvelle pour symboliser ce Royan du XXI^{ème} siècle.

À Royan, il y a cohabitation de deux villes. Vous avez la ville XIX^{ème} avec ses belles maisons bourgeoises, sur les ailes de la ville. Le cœur de ville, lui, a été détruit.

Généralement, dans une ville, l'ancienne ville est le cœur de ville et la périphérie ce sont les nouveaux quartiers. À Royan, les vestiges de la vieille ville sont sur les ailes, au Parc ou à Pontaillac. Le centre a été entièrement reconstruit et restructuré. Aujourd'hui, on va essayer d'apporter un troisième type d'architecture.

Évidemment, nous sommes heureux de cet engouement, y compris de nos concitoyens, pour notre ville, pour les trésors patrimoniaux qu'elle recèle. Mais je crois qu'il faut maintenant dépasser cela. La vision d'avenir du maire, elle est là.





Société de la longévité et politique urbaine

Lutter contre la solitude : les solidarités de proximité

Le sujet que j'ai envie de partager avec vous c'est celui du lien social.

On en a beaucoup parlé : pour les personnes âgées il y a plein d'outils, plein de solutions. Quelque part on est en train de se rendre compte que la solitude et l'isolement sont des problèmes qui ne dépendent pas seulement de l'institution, mais que ce sont des problèmes qui dépendent de chacun d'entre nous.

J'ai créé, il y a 20 ans, la « Fête des voisins ». Certains d'entre vous y ont peut être déjà participé.

J'avais à l'époque découvert une voisine âgée qui était décédée depuis quatre mois dans son appartement. Il se cache derrière l'épaisseur de nos murs des détresses qu'on ne voit pas.

Le vrai enjeu, et le problème majeur de nos sociétés modernes, c'est celui de la relation à l'autre. Il y a une difficulté et une souffrance relationnelle.

Atanase PÉRIFAN

*Président de la Fédération Européenne des
Solidarités de Proximité*

Il y a l'isolement des personnes âgées mais on peut être seul à tous les âges. Le véritable enjeu c'est de savoir ce qu'on a envie de partager, ensemble.

Le maire de Royan parlait tout à l'heure du lien social et de la solidarité. Qu'est-ce qu'on veut partager sur un même territoire ?

On a aujourd'hui en France un bon modèle social et institutionnel. Vous êtes tous ici acteurs plus ou moins directs de ce modèle social. Mais il est de plus en plus fragilisé : moins de budget, vieillissement de la population...

L'enjeu c'est : qu'est-ce qu'on fait ? Comment va-t-on réussir à porter un projet collectif et, surtout, qu'est-ce qu'on a envie de partager les uns avec les autres ?

Lorsqu'on est un peu fatigué, on voit le monde plus noir qu'il est et on se dit qu'on est dans un monde hyper-individualiste et que, structurellement, cette société génère de l'individualisme et de l'isolement. Mais on peut se dire aussi qu'il existe des gisements de générosité chez les gens.

Je pense fondamentalement que, si on veut renforcer notre modèle social (on parle là de solidarité au sens large), il faut le faire reposer sur trois piliers complémentaires : la famille, la société institutionnelle organisée et la solidarité de proximité, de voisinage.

La famille est le premier pilier, même si nous ne sommes plus au XIX^{ème} siècle où, dans la cour de ferme, il était facile de dire au grand-père « Viens, on va manger ensemble ». La famille c'était alors trois générations. Aujourd'hui, c'est deux générations et elle est parfois fragilisée, parfois même elle explose. Quand votre père souffre d'Alzheimer à Marseille et que vous vivez à La Rochelle, vous avez beau être un bon fils ou une bonne fille, ce n'est pas facile. Mais la famille reste encore le premier pilier de solidarité.

Tout à l'heure, dans la présentation du maire de Royan, on a pu voir tout ce qu'il propose à ses habitants. C'est formidable. Mais ça a quand même ses limites. C'est bien d'envoyer des gens qu'on paie pour aller visiter les personnes âgées isolées mais c'est quand même un peu marcher à l'envers. Si un persan (souvenez-vous des Lettres Persanes) venait visiter notre société d'aujourd'hui, il se demanderait ce qu'est cette société hyper-consumériste où le détricotage du lien social pousse à l'individualisme et où l'institution cherche des solutions pour pallier ce qui devrait être naturel.

La société institutionnelle est importante ; je pense aux CCAS, aux Départements, à l'État, aux collectivités locales, aux Offices HLM et aux associations.

Dans un modèle contraint par les problèmes budgétaires, alors qu'on parle d'isolement et de solitude, qui est le plus à même pour pouvoir restaurer ce lien social ? C'est bien que le maire organise plein de trucs, c'est super. Mais quelque part, on réagit en consommateur et non pas en acteur. Comment peut-on amener les gens à être, eux, les acteurs du lien social ? Il est hallucinant que le lien social, la cohésion sociale, vienne par le haut. Qui crée du lien social ? C'est chacun d'entre vous, là où vous êtes.

Les gens sont plus dans la défiance que dans la confiance. Si je me présente à une dame lourdement chargée à la sortie du supermarché et que je lui propose de l'aider à porter ses courses... elle va se méfier. À force de voir, sur nos chaînes de télévision toutes les mauvaises nouvelles parvenant du monde entier... il ne faut pas s'étonner que les gens soient devenus méfiants et que, parfois, le simple fait de dire bonjour puisse paraître agressif.

J'ai pris le TGV ce matin. Quand je rentre dans le TGV, je dis bonjour. Certains m'ont pris pour le chef de train, d'autres ne m'ont même pas répondu à cause de leurs écouteurs sur les oreilles. Paradoxalement, il faut en rire. Mais on a quand même l'impression que tout concourt à ce que les gens s'enferment de plus en plus chez eux et s'individualisent.

Avant, on allait dans un bar pour boire un bon café. Aujourd'hui, on a la machine expresso chez soi. On a sa machine à pain, plus besoin d'aller à la boulangerie. On ne va plus faire les courses, on va se les faire livrer. Le télétravail c'est super, mais si on fait tous du télétravail on sera bientôt tous chez soi et plus personne ne se rencontrera.

On finit par se demander quels sont les lieux où l'on va pouvoir se retrouver. L'urbanisme c'est aussi cela. Quels sont les lieux où les gens vont pouvoir se retrouver ? Et, avant d'avoir les lieux, qu'est-ce qu'ils vont avoir à partager ?

J'entendais le maire de Royan dire « On va faire un immeuble intergénérationnel ». Je me souviens de Roselyne Bachelot, alors ministre (elle était marraine de l'opération « Fête des voisins » et « Voisins solidaires »), me disant « Je viens de rentrer de l'île de la Réunion, j'ai inauguré un immeuble intergénérationnel, j'ai fait un discours super mais il reste un problème, c'est que les jeunes ne parlent pas aux vieux et les vieux ne parlent pas aux jeunes ».

Il n'est pas tout de créer des outils, des créer des dispositifs. On oublie quelque chose. Platon disait que ce ne sont pas les pierres mais les hommes qui font la force des remparts.

Qu'est-ce qui fait l'humanité d'une ville ? Ce ne sont pas seulement l'urbanisme, la qualité environnementale des immeubles ni que la cage d'escalier soit rénovée, ce sont ces habitants. Et je crois que, dans tous nos dispositifs, on a oublié quelque chose d'essentiel c'est l'être humain. Les gens, petit à petit, se sont désresponsabilisés, se sont désintéressés de l'action collective.

On parlait de la vie associative. Aujourd'hui il y a une crise du bénévolat. Je suis élu à Paris, mais je pense que c'est partout pareil, on voit toujours les mêmes dans nos mairies, ce sont toujours les mêmes qui viennent. Il est extrêmement dur de faire bouger les gens, de les mobiliser.

Les modes d'engagement ont changé. Les gens n'ont pas envie de s'engager dans le bénévolat associatif, ils n'ont pas envie de contraintes, ils ont peu de temps. Comment invente-t-on de nouvelles formes d'actions qui amèneraient les gens à se ré-impliquer ?

La relation au voisinage est le territoire sur lequel je travaille. Comment retisse-t-on ce lien de solidarité et de proximité ?

Il existe des ressources inexplorées de solidarité chez chacun d'entre nous. Comment met-on alors en place une stratégie pour rendre les habitants plus solidaires entre eux ?

Et comment intégrera-t-on cette stratégie au cœur des politiques publiques ?

Il y a quelques mois nous connaissions une canicule. On s'alarmait alors sur les personnes âgées et les politiques ont fait visiter les personnes âgées par des travailleurs sociaux durant l'été. On a installé des lieux de rafraîchissement (il en existe à Paris). On a mis en place des solutions institutionnelles, organisées, bien évidemment importantes mais limitées dans leur efficacité. Alors qu'on aurait pu aller vers une chose simple, un réflexe : une personne âgée habite l'appartement d'en face, je vais la voir.

Si on veut recréer cette solidarité de proximité, il faut retisser du lien. Comme le renard disant au Petit Prince « Tu vas t'approcher de moi, tu vas m'appivoiser », il faut retisser du lien, dans un monde où tout va parfois très vite, où l'on n'a plus le temps, où l'on est parfois tellement consumériste que l'on consomme l'autre comme un objet.

La réalité c'est que ça dépend tout simplement de nous. 65 millions de ressources... si chacun d'entre nous donne 5 ou 10 mn par semaine pour lutter contre l'isolement, ça sera beaucoup plus efficace que de recruter des bataillons de professionnels.

Ça n'est pas l'un contre l'autre, c'est complémentaire. Je pense que nos travailleurs sociaux font un boulot exceptionnel dans ce pays et qu'ils sont épuisés parce qu'on leur demande des choses qui ne relèvent pas de leur boulot.

60% des appels vers les pompiers aujourd'hui viennent de personnes âgées, seules, qui s'embêtent tellement qu'elles appellent pour parler avec quelqu'un. Vous imaginez ?

J'étais au Japon dernièrement. La ministre des affaires sociales me disait : au Japon, quand vous êtes seul et âgé, vous pouvez payer quelqu'un pendant une heure pour venir vous faire la discussion. Ça m'a fait froid dans le dos. Je me suis dit « Ils ne sont pas comme nous ». Mais, rentré en France, ma petite grand-mère de palier m'explique que son aide-ménagère vient le matin, elle la sort du lit, l'habille puis repart pour ne revenir que le soir à 18 h, pour la mettre au lit à 19 h avant de rentrer chez elle... la soirée est longue et ma voisine s'embête pendant la journée mais elle ne peut pas lui demander de rester. Que voudrait ma voisine ? S'acheter de la présence.

Soit on se dit qu'il y a un créneau à prendre et qu'on peut monter un business. Soit on considère qu'il est hallucinant qu'aujourd'hui la seule solution serait de construire encore plus d'institutions pour pallier ce qui devrait être naturel. Il y a 100 ans on vivait moins longtemps, on vivait certainement moins bien mais les gens ne mouraient jamais seuls. On était entouré.

Il n'est pas question de réinventer le passé. Le passé, ça n'est pas mieux. Rappelons-nous que, quand les gens quittaient les villages, ils étaient heureux, ils en avaient marre de cette société du village où tout le monde savait ce qu'il se passait et ils allaient enfin trouver, en ville, de l'anonymat.

Sauf que le curseur est allé trop loin.

Comment remet-on le curseur en place, entre une société de l'indifférence et une société où l'on vit les uns sur les autres ?

Aujourd'hui, je pense que les solutions passent par une stratégie. Quand on entend stratégie, on pense entreprise et on voit bien comment les stratégies marketing font passer le consommateur à l'acte d'achat.

Comment mettrait-on en place des stratégies pour pousser le citoyen à la relation, à l'interconnexion avec les autres ? La puissance publique n'a aujourd'hui plus les moyens de solliciter le citoyen pour le faire passer à l'action. La seule solution, je l'ai vu avec la Fête des voisins (10 millions de participants en France, 50 millions dans le monde) : on a interconnecté tous les réseaux et tout le monde est allé dans le même sens, les mairies, les bailleurs, les associations, les entreprises, les médias,

les syndicats, les gardiens... Et on a fabriqué une marque, un outil puissant de mobilisation.

Comment fait-on, avec Voisins Solidaires qui est une suite de la Fête des voisins, pour développer un outil de mobilisation des habitants, pour développer cette solidarité ?

Le principe est le même : mettre tout le monde dans la même action.

Ce matin j'intervenais à la CPAM des Deux-Sèvres sur un programme « Collègues Solidaires », sorte de Fête des voisins au travail, et sur la question de la solidarité dans l'entreprise. C'était à la demande de gens de la CPAM rencontrés lors d'un colloque à Bordeaux qui faisaient état d'une ambiance dégradée au sein de l'entreprise. L'idée c'est de trouver les moyens pour mettre les gens dans l'action de façon positive.

Il y a 5 ans j'ai rencontré la Direction Générale de la SNCF. Quand on prend le TGV, c'est tout sauf de la convivialité. J'ai proposé de créer un truc un peu sympa qui s'appellerait « Voisins à bord » sur l'objectif de développer la bienveillance à bord des TGV, pour que les gens se disent bonjour et ne se sentent pas agressés. Ce programme a été développé et fonctionnait super bien.

On a développé également un programme (« Bricoleurs solidaires ») avec une enseigne de bricolage.

L'idée c'est que, dans chaque domaine, le citoyen soit sollicité dans le sens de la bienveillance et de la solidarité, qu'il le soit à la télévision, dans le train, quand il fait ses courses. Il y a de la générosité chez chacun d'entre nous. Je pense que, pour être heureux dans la vie il faut aimer, être aimé et se sentir utile.

Je pense aux personnes âgées : on parle d'isolement alors on invente des plans, les ministres sortent des trucs nouveaux, on va injecter des milliards sur la dépendance... il faut le faire, c'est très bien. Mais comment va-t-on remettre de l'humain et du sens dans nos politiques publiques ?

C'est important le sens. Tout est lié à cela : retrouver du sens et retrouver le sens de la relation.

Dans mon mandat d' élu, je rencontre beaucoup de gens toxiques (et je le suis certainement parfois moi-même) mais, dans ma vie associative, je ne rencontre que de belles personnes.

J'aurais envie de dire au Président de la République (celui-là ou un autre) : on a cherché à réformer le pays dans un domaine strictement matériel, dans le domaine de l'économie, de l'avoir... si on reste dans ce domaine-là, on ne va pas chercher ce qu'il y a de meilleur chez chacun d'entre nous mais, si on bascule dans le domaine de l'être, de la relation, alors chacun sera prêt à faire un effort. Le pays ne se réformera que si les gens y vont avec enthousiasme.

Cette question de la relation est le moteur. Qu'est-ce qui me fait me lever le matin ? Le fait que je vais faire des rencontres dans la journée, que je vais me sentir utile, que je vais rencontrer plein de gens super. Ce matin, dans le train, au bout de 10 mn, tout le monde discutait.

Il faut des prétextes pour se parler. Pourrait-on faire un

exercice ici, maintenant ? Vous êtes-vous parlé les uns les autres aujourd'hui ? Vous allez vous présenter à chacun de vos voisins, de droite, de gauche, de devant et de derrière. Prenez 3 mn pour vous présenter les uns aux autres ! [...]

C'était super. Au début grand silence puis les gens se sont retournées, ont commencé à discuter.

Que venons-nous de faire ? Une nouvelle expérience de la relation. C'est génial. Vous en connaissiez pas votre voisin de derrière il y a cinq minutes ; c'est ça la vie.

Je pense que transformer le comportement des gens pour les rendre plus solidaires est un peu compliqué mais, je suis optimiste, le levier est dans le cœur.

Liliane DROIN

Conseillère municipale, Sainte-Marie-de-Ré

Je voulais préciser qu'il n'y a pas que les jeunes qui sont sur leurs portables. Je suis allée à un dîner dansant avec des amis et j'ai remarqué que de nombreuses dames étaient sur leur portable et personne ne discutait plus. J'ai trouvé cela pas sympa du tout. Et c'étaient des personnes d'un certain âge.

Atanase PÉRIFAN

Vous avez raison.

J'étais l'autre jour au resto pour dîner. Je vois un couple, ils sont jeunes et je me dis que c'est beau l'amour... ils ont passé tout leur temps sur leurs téléphones portables ! C'est terrible. Vous le voyez bien aussi en tant qu'élus : à chaque réunion d'élus, tout le monde est sur son téléphone portable. Je pense que le téléphone portable est un formidable outil mais qu'il est aussi un outil d'enfermement.

Grégory GENDRE

Maire de Dolus-d'Oléron

Je voudrais apporter un témoignage sur un élément dont on n'a pas parlé depuis ce matin : les tiers-lieux. Je pense que c'est quelque chose d'important.

À Dolus-d'Oléron, nous avons hérité d'une ancienne colonie de vacances qui avait été achetée par l'ancienne municipalité. Elle est en loi Littoral et PPRN, on ne peut rien construire, donc : développement atypique.

Tous les premiers dimanches du mois nous faisons des chantiers participatifs pour rénover ce patrimoine (4 hectares, 6000 m² bâtis). On travaille avec les architectes des Bâtiments de France.

Dimanche dernier, nous étions 45, de 2 à 87 ans, les gens viennent de toutes les communes (y compris en dehors de l'île). Quand on leur demande pourquoi ils viennent, les

participants répondent qu'ils viennent parce que, chez eux, il n'y a personne, qu'ils sont seuls le dimanche. Venir leur permet de se sentir utiles.

Ce qui est intéressant dans un chantier comme celui-là c'est qu'il est tellement grand qu'on peut y faire du jardinage, de la cuisine, de la photo, on peut aider à la rénovation des lieux, faire de la peinture... chacun s'y retrouve.

Et il n'y a aucun jugement de valeur du type « Moi je sais faire, toi tu ne sais pas », il y a une empathie naturelle collective qui se met en œuvre.

Il y a la croute de sel de l'isolement. Mais, quand on arrive à la casser avec ces lieux de croisements, ça marche. Ça marche parce que ça s'inscrit dans le temps.

Notre tiers-lieu est labellisé par la Région et on est en mesure de voir, trois ou quatre ans après l'ouverture, ce que ça a donné. Certaines personnes se sont rencontrées là et ont même fini en couple... on espère avoir bientôt les premiers bébés tiers-lieu.

Liliane DROIN

Je fais partie du comité des fêtes de Sainte-Marie-de-Ré. Nous sommes une équipe d'anciens, de 70 ans et plus. Nous participons à toutes les animations du village. Ça se passe très bien. Les gens participent, les jeunes, les anciens. C'est très sympathique et ça permet le contact avec tout les gens du village, que ce soit les plaisanciers, les estivants ou les résidents du village.

Question dans la salle

Aujourd'hui, nous sommes dans un monde où l'on partage. Des réseaux existent : BlablaCar, la colocation et autres. Mais je m'aperçois que les anciennes générations ne vont pas dans ce sens-là.

Comment peut-on faire devant cette différence de culture ?

Atanase PÉRIFAN

C'est une bonne question.

Je suis frappé par ceux qui, aujourd'hui, proposent des solutions avec des applications internet. C'est la nouvelle religion. Les applications ont du bon, je n'ai rien contre. Mais, penser qu'on va résoudre tous les problèmes, l'isolement, la solitude, les relations de voisinage, avec des applis... je pense qu'on se plante. Peu importe que les personnes âgées ne soient pas sur les réseaux.

Simplement, il faut trouver un prétexte pour se parler. Faites l'essai : trouvez des prétextes pour parler à vos voisins ! Au boulot, on rencontre moins les gens. Il y a encore dix ans, la moitié des rencontres de couple se faisaient au bureau. Vous allez au Monoprix le soir, vous croisez plein de célibataires qui achètent leur plat préparé et rentrent chez eux manger seuls. J'ai tenté l'expérience, j'y suis allé un soir et je me suis installé aux caisses. J'ai interpellé les gens « c'est triste, vous n'allez pas manger tout seul ? Moi aussi je mange tout seul. ». Le patron du Monoprix nous a installé un micro-ondes. On s'est installé et chacun a mangé sa petite popotte. Vous auriez vu l'ambiance !... Il faut trouver des prétextes simples pour se parler !

Un jour, Suez me dit « On fait la journée de la solidarité dans l'entreprise, venez installer votre stand au milieu du hall à l'heure du déjeuner ». Je pensais que ça allait embêter tout le monde. À l'heure du déjeuner, les gens n'ont pas forcément envie d'aller voir un stand, quel qu'il soit. Le jour J, j'ai mis mes équipiers sur le stand et je me suis posté à la sortie de l'escalier mécanique qui remonte du rez-de-chaussée où passent environ 3 000 personnes entre midi et 13 h. « Bonjour. Atanase Périfan. Vous avez 5 minutes ? 30 secondes ? »... Toujours « Non ». Ça ne marchait pas. J'ai donc changé de registre. « Bonjour. Atanase Périfan. Vous avez 5 mn ? »... « Non ? C'est dommage, je suis votre nouveau Directeur général »... les réponses ont changé. Ça veut dire quoi ? Ça veut dire qu'on est dans un regard social, qu'on est dans le paraître en permanence.

Pourquoi les gens ne sont-ils pas heureux ? Parce qu'on est dans le paraître. On veut paraître plus beau, plus fort, plus jeune, plus intelligent... Vous envoyez un CV dans une entreprise, vous passez des heures, des jours à lisser votre CV pour qu'il soit parfait. Où est la place à la fragilité, au fait qu'on ne soit pas parfait tout simplement ? Si on veut être parfait et ne pas prendre de risque, il ne faut pas entrer en relation. Aimer c'est prendre un risque. L'aventure humaine est un magnifique risque. Personnellement, je pense qu'il y a en chacun le désir d'entrer en relation. La question est de savoir comment on arrive à re-rentre en relation.





SYNTHÈSE de la journée

Je crois qu'il y a quelques principes qui émanent de toutes ces discussions.

Il faut être attentif au continuum de l'existence. On est tenté, pour des raisons d'efficacité, de fractionner les existences : il y a une politique de la petite enfance, une politique de l'enfance, une politique de la jeunesse, de la vieillesse, de la grande vieillesse.

Ce n'est pas absurde de fragmenter. C'est la condition de l'efficacité opérationnelle. Mais n'oublions jamais qu'il s'agit, à chaque fois, d'une seule et même vie. Et qu'il faut l'accompagner, du berceau à la tombe. C'est ce qui donne sens à ces réflexions très belles sur un habitat de plus en plus personnalisé qui accompagne la vie.

Je trouve très impressionnantes la diversité des acteurs, la diversité des actions, la grande technicité, la diversité des points de vue et les grandes compétences qui sont mises en œuvre. La difficulté c'est d'arriver à les articuler, au service de la personne, et que toutes ces compétences ne soient pas prises dans un registre bureaucratique où elles ne seraient plus prises que pour elles-mêmes et non plus pour leur mission.

par **Pierre-Henri TAVOILLOT**

Je retire de vos échanges l'idée qu'il faut offrir aux acteurs de terrain, les plus proches des personnes, le maximum de palette d'interventions et leur donner une marge de décision.

C'est dans l'accompagnement des existences, au plus près des existences, que les bonnes décisions sont prises. Il faut faire en sorte de responsabiliser les acteurs agissant au plus près de ces personnes et que ce soient elles qui puissent mettre en œuvre des dispositifs et les articuler.

Je trouve également impressionnante l'extraordinaire innovation, l'inventivité et réactivité créatrice sur tous ces sujets. Je suis impressionné de voir tout ce qui se fait et s'invente. Y compris pour les montages de financement, l'inventivité architecturale. C'est fabuleux. C'est ultra technique et ça reste humain.

On fait les choses à la bonne taille, à taille humaine. Et quand on réplique quelque chose, on ne le duplique pas, on s'en inspire. C'est très réjouissant.

Le numérique a sa place dans ce contexte. Le numérique est bon quand il ne remplace pas l'humain mais quand il l'étaie. C'est aussi simple que cela. Si on pense à des robots, au numérique et aux nouvelles technologies pour remplacer le lien, ça n'a aucun sens. En revanche, lorsque le numérique permet de renforcer ce lien alors c'est formidable.

Le lien. Protéger ce lien quand il existe et le réinventer quand il n'existe pas.

On est souvent tenté par la nostalgie de la société d'avant. On dit qu'on est dans une société individualiste et que ce n'est pas bien. Mais si, c'est bien l'individualisme ! L'individualisme ce sont les droits de l'homme. Ça veut dire que l'individu est la valeur suprême.

Il ne faut pas le confondre avec l'égoïsme. L'individualisme c'est reconnaître que les personnes ont de la valeur.

Dans les sociétés communautaires traditionnelles, l'individu n'avait aucune valeur, seule la communauté en avait.

Effectivement, il y avait une sociabilité très forte. Mais cette sociabilité était aussi étouffante. On ne pouvait pas exister en tant qu'individu. Le contrôle social était total, l'anonymat n'existait pas. Certes, il y avait du soutien, mais il n'y avait pas de liberté.

Ce qu'il faut repenser aujourd'hui, et c'est le grand défi, c'est que l'individualisme n'est pas le contraire du lien. C'est le miracle de la société contemporaine : pour exister, l'individu a besoin des autres. On ne se fait pas tout seul. Le self-made man n'existe pas.

On ne se fait pas tout seul parce qu'on a besoin des autres pour nous faire et qu'on a besoin des autres pour se faire soi-même.

La grande leçon c'est qu'on a besoin des autres pour être un individu et on a besoin d'aider les autres pour être un individu. Tout ce qui a été dit aujourd'hui va dans ce sens et il faut que nous gardions en tête cette ligne d'action. Cette ligne dépend de vous. Et je retiendrai l'énergie des élus sur ces questions, l'énergie des professionnels, l'inventivité des associations, des architectes. Bravo et merci.

Michel GALLICE

Une question à Pascal Paoli. Je voudrais revenir sur la question du centre et de la périphérie, la question du retour dans les centres.

Ça a été évoqué avec la vacance des logements mais avez-vous un regard plus large sur l'aménagement du territoire et le rapport entre les deux ?

Pascal PAOLI

Le regard de la Fondation c'est que l'accélération liée au phénomène de métropolisation, au-delà du progrès technologique que ça a amené, a très très largement contribué à siphonner tout ce qui faisait le bien-vivre des localités.

Dans les villes ou villages, on avait des écosystèmes qui, par le truchement de l'habitat, généraient toute l'offre de services qui devait être installée pour satisfaire les populations.

Vous connaissez peut-être le degré de tension immobilière en Région PACA. Sur les hauteurs de Nice, vous avez des villages qui sont de véritables cartes postales. Quand vous les appréciez uniquement sur le plan esthétique, c'est magnifique. Et pourtant, ces villages perdent très régulièrement des habitants.

Une de ces communes, voyant les populations s'éloigner, a été menacée de fermeture de classes dans l'école. Le maire

de cette commune a réfléchi longuement sur comment faire revenir les gens. Il a trouvé la solution : il a préempté du parc vacant, il l'a réhabilité et il l'a conventionné, non pas au sens connu de l'ANAH, de l'aide à la pierre traditionnelle, mais en inventant son propre loyer. Il a considéré qu'il fallait, pour que cela soit supportable, combiner deux éléments qui sont le loyer principal et tout ce qui fait fonctionner le logement, qu'on appelle coût d'usage (toutes les factures des fluides et d'énergie).

Il a donc combiné les deux critères (ce que travaillent très bien les nord-américains, au Québec par exemple), faisant en sorte que le montant du loyer en coût d'usage ne dépasse pas 30% des ressources des ménages qui sont dans les premiers quartiles de ressources, c'est-à-dire les ménages plus pauvres.

Il a sorti des produits aux alentours de 200 euros charges comprises (réellement toutes charges comprises). Et il a été submergé par les gens qui sont venus se réinstaller uniquement par le truchement de cet habitat redevenu attractif.

L'appétit venant en mangeant, il a lui aussi cédé une partie du patrimoine municipal : un ancien relai de Poste, un ancien bar-tabac... il a reconfiguré la Poste, il a utilisé ce que l'on a un peu perdu de vue depuis quelques années : une émission de télévision, « SOS campagnes ». Il a récupéré un boulanger, qui n'a pas eu à contracter un emprunt pour financer son outil de production et n'a pas eu à fournir un investissement autre que celui de son savoir-faire. Petit à petit, cette boulangerie a attiré des gens d'autres villages,

qui en étaient eux-mêmes dépourvus.

Voilà un peu le regard que nous avons. Il y a aussi l'enjeu écologique.

Je suis résident de Bordeaux, intra muros. C'est à la fois une chance et un désavantage. La qualité de la vie, on la loue. Mais c'est une qualité de vie qui ne correspond qu'à un certain niveau de population, ceux qui ont les moyens de se l'offrir. C'est-à-dire que c'est un faux droit à la ville, c'est un mirage.

Moi, je suis cadre supérieur, bien sûr, je peux accéder à tout ce que la cité offre. Mais, pour tous les gens qui n'ont pas ces moyens-là, c'est la double peine. Devant eux, tout est possible mais, concrètement, ils ne peuvent pas y accéder. Bordeaux a deux rives. Sur la rive droite, plus on s'éloigne plus on arrive dans la campagne. Dans ces campagnes, vous trouvez encore tous les éléments de la solidarité. Prendre 3 minutes pour aller parler au voisin ? Ici, ça n'a pas de sens, tout le monde se connaît.

J'ai des souvenirs d'enfance sur cette rive droite. Le matin, j'allais en classe avec mon institutrice qui, l'après-midi venait nous garder. Ce lien de proximité, il était possible dans ce village. Quand c'était mon anniversaire, celui de ma sœur ou de mon frère, on n'invitait pas nos copains de classe, on invitait le village.



